



BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

Herriko Berripapera

Site internet de la commune : <http://aiciritscamousuhast.fr>



64120 ĀICIRITS-CAMOU-SUHAST
Tél. 05 59 65 71 74
Fax. 05 59 65 94 67
E-mail : mairie.aicirits@wanadoo.fr

SOMMAIRE : *Aurkibidea :*

- Hommage à M^{me} Hourcadette
- Conseil municipal du 04/02/21
- Conseil municipal du 04/03/21
- Conseil municipal du 09/04/21
- Conseil municipal du 08/06/21
- Événements & travaux 2021
- Informations diverses
- Pôle territorial d'Amikuze
- La Communauté d'Agglomération Pays Basque (CAPB)
- Parole aux associations :
 - Château de Camou
 - Erran eta Bizi
 - Artizar
 - ACCA
 - Comité des Fêtes
 - Foyer rural DENENA

Madame, Monsieur,

Ce premier semestre 2021 s'est malheureusement poursuivi dans les mêmes conditions que l'année passée.

La crise sanitaire a rythmé nos vies, avec des restrictions de déplacements, des couvre-feu et des attestations à produire : si les activités professionnelles et l'enseignement ont pu être maintenus tant bien que mal, un pan de nos vies a été amputé par la suspension des sports et loisirs, gages d'équilibre et de lien social.

Si depuis début mai, les conditions se sont assouplies peu à peu pour permettre à toutes et à tous de reprendre une vie normale, nous devons rester vigilents et continuer à respecter les gestes barrières.

La campagne de vaccination semble apporter ses fruits : l'exigence du passe sanitaire dans de nombreux lieux, appliquée depuis le début de cet été a accéléré le mouvement.

Ce passe sanitaire amène une contrainte supplémentaire et provoque la colère de beaucoup mais face à la situation inédite que nous vivons des mesures exceptionnelles s'imposent.

Comme vous le constaterez en parcourant ce bulletin, le conseil municipal a pu continuer à se réunir et poursuivre les projets en cours.

Nous avons été très heureux d'avoir pu organiser le pique-nique du 14 juillet à la place de Suhast et de permettre à tous les participants de passer enfin un bon moment de retrouvailles !

Vous trouverez dans ce bulletin un hommage à M^{me} Hourcadette, Maire de la commune de 1980 à 1995 qui nous a quitté en ce début d'année, les comptes rendus des quatre premières réunions de l'année 2021 du conseil municipal, des informations diverses ainsi que des nouvelles du Pôle Territorial Amikuze et de la Communauté d'Agglomération du Pays Basque.

Bonne lecture.

Egun on Jaun, Andreak,

2021 urte hastapena segitu da aitzineko urtea bezala. Covid 19 eritasunak gure biziaren erritmoari aldaketak ekarri ditu, gure joan-jinak ttipituz, etxeratze aginduak eta ibiltzeko baimen dokumentuen beharrez.

Denendako lana eta ikasketak segitu ahal badira, bazterrean beharrezkoak diren asialdiak, kirolak eta bizitze kulturala kenduak izan zauzkigu.

Txertatze kanpainak emaitza onak ekartzen ari ditu eta azkartuz doa uda hastapen huntako manu berriekin.

Osagarri dretxoak sortzen duen beharpena batzuen haserrea pizten du bainan, iragaiten ari giren garai berezi huni alde egiteko, ohiz kanpoko neurriak beharrezkoak dira.

Berripaperra hau irakurriz, ohartuko zirezte kontseilua bildu ahal izan dela herriko harat hunaten kudeatzeko eta proiektuen segitzeko.

Plazer haundi bat izan da uztailaren 14an airepeko bazkariaren antolatzea Zohaztiko plazan : parte hartzaile guziak pozik agertu dira berriz elgar atxemaiteaz.

Ondoko hostoetan, hamabost urtez herriko auzapeza izan den Hourcadette anderearen omenaldia, herriko azken lau bilkuren bildumak, beste argibideak, Amikuzeko poloa eta Euskal Hirigune Elkargoaren berri, irakurtzen ahalko dituzue.

Irakurtze on.

Fermeture du secrétariat du 9 au 22 août 2021

OUVERTURE SECRÉTARIAT DE MAIRIE

ĀICIRITS (Tél 05 59 65 71 74)

Lundi 9h à 12h ▪ Mardi 13h30 à 18h ▪ Mercredi 8h à 12h ▪ Vendredi 13h30 à 18h

CAMOU (Tél 05 59 65 85 13)

Lundi 13h à 15h (tous les 15 jours, affichage mensuel des dates)

M^{me} Hourcadette Marie : une Grande Dame s'en est allée !

Une page de l'histoire d'Aïcirits-Camou-Suhast s'est refermée le 14 janvier dernier avec le départ de M^{me} Hourcadette Marie.

M^{me} Hourcadette Marie est née Amestoy à Louhossoa en mai 1923. Elle se dirige vers l'enseignement en ayant eu son Brevet Supérieur (équivalent au Bac) en juin 1943. Après de nombreuses suppléances notamment à Puyô, Baigorry, Ispoure, Mendionde, Béhobie, Banca et autres (!) elle passe son CAP d'enseignement en 1945. Là commencent quelques postes d'interim à Banca, Arnéguy, Larressore, Lecumberry... Au total pas moins de 16 postes d'avril 1945 à janvier 1951 ! En 1947, elle épouse Pierre Hourcadette d'Aïcirits.

Nommée titulaire sans poste fixe, elle enseigna aussi dans les écoles d'Arraute, Beyrie, Ciboure puis Saint-Palais et est enfin titularisée à Labastide-Clairence en octobre 1952 !

Une enfant est arrivée entre temps au foyer en novembre 1952 et elle a été en congé de longue durée jusqu'en septembre 1953.

Réintégrée à l'école de Domezain jusqu'en 1956, elle arrive à l'école de St-Palais où elle reste jusqu'à sa nomination à l'école d'Aïcirits en 1960 enfin !

Elle enseigna à plusieurs générations d'enfants du village puisqu'elle resta à Aïcirits jusqu'à sa retraite en 1979.

En 1980, au décès de son mari Pierre Hourcadette, Maire d'Aïcirits depuis 1959, il lui fût demandé de siéger à la place de son mari jusqu'à la fin du mandat en 1983. Elle se représenta 2 fois et fût Madame le Maire d'Aïcirits jusqu'en 1995 soit 14 ans de mandats.

Pour accomplir sa tâche, elle a su s'appuyer sur les compétences de son équipe municipale et a travaillé en parfaite harmonie avec le Maire-délégué de Camou-Suhast.

Elle n'hésitait pas non plus à faire appel à des services techniques extérieurs pour mener à bien l'ensemble des projets de la commune, parmi lesquels :

La création de la zone d'activité commerciale et du 1er lotissement Targa, entre 1982 et 1988. Les premières ventes ont commencé en mars 1987, et les premiers permis de construire délivrés dans la même année en commençant par la Motoculture Basco-Béarnaise et la grande surface Intermarché.

On connaît aujourd'hui l'importance de cette zone d'activité qui amène une vitalité économique et financière à la commune.

Le Château de Camou : la délibération d'achat a été prise le 13 décembre 1982 et il a été acheté au franc symbolique à la famille D'abbadie entre 1982 et 1983.



Dans le même temps, l'association "Gamueko Jauregia" avait été créée avec à sa tête Magne Elgart, qui a oeuvré avec force pour sauver ce château.

En 1991, le château a pu être branché à l'électricité et les premiers travaux ont été décidés fin 1994 et réalisés en plusieurs tranches à partir de 1995.

Là encore une décision capitale qui aura permis la sauvegarde d'un monument historique de la commune.

Les trois églises de la commune ont également fait l'objet d'une attention particulière :

- Eglise de Suhast entre 1981-1982 et 1985-1986 : rénovation totale intérieure et extérieure, ainsi que le mur de clôture du cimetière.
- Eglise de Camou entre 1986-1988 : travaux de réfection du toit et de consolidation du mur de la façade.
- Cimetière d'Aïcirits agrandi entre 1988 et 1990 pour créer 35 caveaux supplémentaires et création du caveau communal.

Pendant ses mandats, beaucoup de travaux ont été réalisés sur la voirie communale, pour améliorer les conditions de circulation et de visibilité, notamment par la création de nouveaux éclairages publics.

Et son dernier mandat s'est terminé avec la création de la Salle polyvalente d'Aïcirits avec un local matériel attendant : la délibération de lancement du projet a été prise en mars 1991, le permis de construire délivré le 25 septembre 1992, les travaux ont été terminés le 27 octobre 1994 et la salle a été inaugurée le 29 octobre 1994 avec la participation de tout le village. Ce projet a été mené avec une large concertation des associations de la communes et avec l'aide précieuse du CAUE «Conseil Architecture Urbanisme Environnement des P.A», ce qui explique sans doute la réussite de cette réalisation.

Si à cette époque, la construction d'un tel bâtiment paraissait démesurée pour certains, on peut dire aujourd'hui qu'elle est indispensable pour les associations sportives et culturelles locales et voisines et pour les besoins privés des administrés.

Il fallait de l'audace et un sacré caractère pour accepter le poste de Maire, à une époque où très peu de femmes étaient aux commandes dans les collectivités publiques.

Tout ceux qui ont travaillé avec elle se souviennent d'une femme droite, honnête, rigoureuse et très respectueuse.

Elle continuera sans doute de là haut à veiller sur nous et sur sa commune qu'elle aimait tant !

Conseil Municipal du 4 février 2021

Restes à réaliser :

M^{me} le Maire propose le report des crédits du budget communal 2020 sur le budget communal 2021, concernant les dépenses d'investissement pour lesquelles un marché a été signé en 2020, afin de permettre de régler les factures en attente soit :

OPÉRATION	DÉSIGNATION	RESTES À RÉALISER
DEPENSES		
115-2318	Espaces publics	38 673.00 €
117-21316	Extension cimetièrre Aicirits	122 050.00 €
119-2151	Réseaux de voirie	32 000.00 €
129-2031	DECI	1 616.00 €
130-2138	Toit église Camou	26 300.00 €
131-2158	Garde-corps pont du Moulin	4 476.00 €
	TOTAL DEPENSES	224 350.00 €
117-1341	DETR extension cimetièrre Aicirits	29 887.00 €
	TOTAL RECETTES	29 887.00 €

COVID 19 loyers de la SARL PERLATEA (auberge Denena) :



Depuis le 30 octobre, l'auberge Denena n'a pas réouvert ses portes.

M^{me} le Maire propose de continuer d'annuler les loyers correspondant aux mois de fermeture de l'auberge, soit février et mars 2021.

La proposition d'annulation des loyers de février et mars 2021 a été adoptée à l'unanimité.

CAPB : Plan de Déplacements Urbains

Le Syndicat des Mobilités Pays Basque - Adour qui couvre 159 communes, dont la commune de AÏCIRITS-CAMOU-SUHAST, a arrêté le projet de Plan de Déplacements Urbains (PDU) le 6 février 2020.

Le PDU est un document rendu obligatoire par le Code des Transports pour les ressorts territoriaux des AOMD (Autorité Organisatrice de la Mobilité Durable) d'agglomérations de plus de 100 000 habitants.

Le PDU est un outil de planification urbaine et de mise en place d'une stratégie et d'un plan d'actions en matière de mobilités pour les dix années à venir, élaboré en coordination avec les documents de planification locaux.

Le Plan de Déplacements Urbains détermine les principes régissant l'orga-



nisation du transport de personnes et de marchandises, la circulation et le stationnement dans le ressort territorial de l'autorité organisatrice de la mobilité. Il propose une stratégie globale de maîtrise du trafic automobile en faveur du développement des transports en commun et de l'usage de la marche et du vélo, dans un objectif de réduction des nuisances environnementales, d'amélioration de la santé et de la sécurité, tout en renforçant la cohésion sociale et urbaine. C'est ainsi une opportunité de repenser le partage de l'espace public et la place respective des différents modes, et de manière large, l'aménagement et l'organisation du territoire en articulation avec la mobilité durable.

Il fixe sur le territoire les orientations d'aménagements et de services en collaboration avec les acteurs du territoire. Des ateliers thématiques ont permis d'associer les techniciens des collectivités partenaires à l'élaboration du document à plusieurs étapes et la Commission Mobilités commune au SMPBA et à la CAPB a fait l'objet de 4 séances d'échanges et de travail dédiées à la construction du PDU en 2019.

En termes de concertation, l'élaboration du Plan de Déplacements Urbains s'est appuyée notamment sur le dispositif de concertation élargi déployé dans le cadre de la démarche d'élaboration du Plan Climat par la Communauté d'Agglomération Pays Basque.

Le dossier de Plan de Déplacements Urbains ainsi élaboré se structure en trois parties, qui retracent les grandes étapes de la démarche, complétées par un document d'évaluation environnementale et des annexes (comportant notamment un volet « accessibilité » et une synthèse de la concertation).

À l'issue de l'arrêt du projet, le PDU est soumis à différentes étapes de consultation réglementaires : avis de l'autorité environnementale, avis des Personnes Publiques Associées et enquête publique.

À l'issue de cette période de consultation et d'enquête, le présent projet de PDU pourra être modifié pour tenir compte des résultats de l'enquête publique et des avis émis par les personnes publiques. Il sera également complété afin d'être mis en conformité avec l'évolution en « Plan de Mobilité » prévue par la loi LOM pour une approbation après le 1er janvier 2021.

Le Conseil municipal a émis un avis favorable sur ce projet de Plan de Déplacements Urbains (PDU).



CAPB : rapport eau et assainissement

Lors de sa séance du 19 décembre 2020, le Conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération Pays Basque a été amené à examiner les rapports sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable et de l'assainissement pour l'exercice 2019.

Conformément aux dispositions de l'article D2224-3 du Code général des collectivités territoriales, Madame le Maire a présenté au conseil municipal les rap-

ports 2019 : le territoire de la CAPB est divisé en 7 secteurs de gestion, dont le N°5 celui d'Amikuze – 5558 km de réseau d'eau potable (dont la moitié du réseau a plus de 50 ans) – 1940 km de réseaux d'assainissement – 116 stations d'épuration – pour la distribution d'eau potable

comme pour l'assainissement, un tiers de la population est desservi en régie directe et deux tiers en délégation de service public – la qualité de l'eau distribuée est assez bonne – l'homogénéisation des tarifs est en cours...

Le Conseil municipal a approuvé les rapports 2019 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable et de l'assainissement, en posant la question sur l'avenir du mode de gestion et en précisant sa préférence pour le choix de la régie directe sur l'ensemble du territoire.

Information Délégations du Maire :

DATE	OBJET	MONTANT
02/12/20	Permis d'inhumér BIDART épouse JAN Marie- Jeanne. Inhumation le 04/12/20 cimetière AÏCIRITS	
02/12/20	Bon pour accord papier recyclé. GCAT FLAVIEN	444.96 € TTC
07/12/20	Encaissement chèque assurances sinistre pont du Moulin	3741.75 € TTC
14/12/20	Bon pour accord fauchage de la voir ferrée 2021- 2022. SB PAYSAGE	5040 € TTC
14/12/20	Bon pour accord plaques de rues et numéros. SIGNATURE	663.50 € TTC
14/12/20	Bon pour accord panneaux de signalisation. SIGNATURE	446.69 € TTC
18/12/20	Décision de non-opposition à la DP6401020B0013 GOMEZ Simon : construction d'un abri de jardin	
18/12/20	Bon pour accord remplacement de buis au château de Camou. LES JARDINS D'AMIKUZE (Olivier DUFAU)	3608 € TTC
27/12/20	Décision de non-opposition à la DP6401020B0012 ERGUY Marie-Rose : création d'un escalier et transformation d'une fenêtre en porte	
05/01/21	CUB6401020B0010 DUFAU Jacky : construction d'une maison d'habitation. Opération réalisable	
08/01/21	Prorogation CUB6401018B0018 D'ABBADIE Paul : construction d'une maison d'habitation. Opération réalisable	
13/01/21	Prorogation CUB6401019B0012 EBRARD Dominique : projet de vente d'une parcelle de 1500m2 pour la construction d'une maison d'habitation. Opération réalisable.	
18/01/21	Permis d'inhumér AMESTOY épouse HOURCADETTE Marie. Inhumation le 18/01/21 cimetière AÏCIRITS	
19/01/21	Bon pour accord remplacement d'une lanterne RD933. SARL BEDECARRATZ	361.68 € TTC
26/01/21	Bon pour accord entretiens espaces verts mars à novembre. BEILA BIDIA	14 658.48 € TTC
26/01/21	Bon pour accord travaux abattage et élagage. SB PAYSAGE	8880 € TTC
26/01/21	Bon pour accord remplacement radiateur pavillon Magnigno. E2B (MOULIMOUS)	400.44 € TTC
29/01/21	PC6401020B0007 EARL LAGARDA (Joël GUIROY) : extension d'un bâtiment de stockage existant	
29/01/21	PA6401020B0002 MIREMONT Henri : détachement d'un lot à bâtir de 2095 m2 pour la construction d'une maison individuelle	
01/02/21	DP6401020B0003 EDF ENR (représentant CLAVERIE Jean-Baptiste) : installation d'un générateur photovoltaïque dans le plan de toiture. Panneaux de 15m2	
01/02/21	PA6401019B0001 MIREMONT Henri : arrêté d'autorisation de vente par anticipation	
02/02/21	Bon pour accord remplacement de répartiteurs et de cabochons Renault Mascott. SPPL	262.96 € TTC

Vente de bois :

Madame le Maire propose au conseil municipal de mettre à jour les tarifs de vente de bois. En effet, suite à un diagnostic global sur l'état des arbres situés sur les voies publiques de la commune, par l'entreprise « SB Paysage », il a été décidé de couper certains arbres pour des raisons de sécurité.

Les châtaigniers en bordure de rue Etxe Goxoak menaçaient de tomber sur le parking de la salle polyvalente du fait de leur très mauvais état général.

Les chênes qui se trouvent derrière le fronton sont très anciens avec des branches imposantes qui menacent de tomber et des troncs creux et instables.

Toutefois, vous pourrez constater que deux chênes ne seront pas entièrement abattus afin de servir de nichoir écologique : cela permettra d'abriter et de nourrir de nombreuses espèces d'insectes, d'animaux et de champignons. Autour des arbres morts, les herbes folles poussent spontanément et de nombreuses espèces de champignons, de plantes et d'animaux se nourrissent du bois mort.

M^{me} le Maire propose de vendre le bois issu de ces coupes selon les modalités suivantes :

35€ le STERE coupé en 50cm mais à fendre, à récupérer sur place,
35€ le STERE+ 5€ le STERE livré par les agents de la commune.

Questions diverses :

- Point des travaux : les travaux d'extension du cimetière ont repris ce début d'année et sont en bonne voie pour se terminer mi-mars 2021 – l'entreprise qui doit intervenir sur le jardin public à Aïciritz pour créer un mur de clôture devrait commencer mi février – les derniers travaux liés à la voirie 2020 sont prévus fin de semaine prochaine.
- Résidences Etxe Goxoak (CNRO) : le 8 décembre dernier, la commission dédiée à ce dossier s'est réunie : après discussions, il a été décidé





de conserver l'ensemble des pavillons en location et d'y entreprendre des travaux de réhabilitation complète, selon un plan pluriannuel de 4 à 5 ans, en commençant par les cinq logements vacants. Mme le Maire et le premier adjoint ont rendu visite à tous les locataires pendant les vacances de Noël pour les informer de l'avenir des logements qu'ils occupent. Enfin, un courrier a été envoyé à toutes les personnes ayant fait candidature pour louer ou acquérir l'un de ces pavillons vacants, les informant que les maisons de ce quartier « Etxe Goxoak » ne seraient pas disponibles immédiatement.

- M^{me} Chabot a demandé si l'extinction ou la diminution de l'éclairage public de minuit à 6h du matin était effective : il manque quelques quartiers sur lesquels les derniers travaux d'adaptation sont à réaliser.
- M. Fleury a demandé s'il ne serait pas possible d'organiser une réunion de présentation sur le déploiement de la 5G au pôle territorial d'Amikuze.
- M. Sallato a indiqué qu'il avait deux devis pour l'achat de pièges à moustiques tigres mais qu'il devait encore demander quelques précisions : l'idée serait de fournir un piège à chaque foyer de la commune.
- Et enfin M^{me} Darricau a demandé où en était le projet de pose de panneaux supplémentaires sur la route du Moulin : M^{me} le Maire relancera M. Mailharrin, adjoint d'Amendeux-Oneix en charge de ce dossier.

2021eko otsailaren 4ko bilduma

• 2020an bururatuak ez diren inbertsioen berriz hartzea

2020 ean izenpetu obren ordaintzeko gisan, andere auzapezak proposatzen du joan urteko aurrekonduan diren kredituen aurrerapena. Gastuen aldetik dira 224 350,00€ eta sarrerak 29 887,00€.

• DENENA ostatuaren alokairuak

Covid 19 pandemiaren gatik ostatu eta jatetseak zerraturik gelditzen dira Urriaren 30 a geroztik. Deliberatua izan da DENENA ostatuaren alokairuak ezeztatzea segitzea otsaila eta martxoko ilabeteentzat.

• Herri elkargoari buruzko garraio plana

Euskal herriko mugikortasun sindikatak lan berezi bat eraman du kudeatzen dituen 159 herriei buruz, herrien arteko garraio plana da hau. Dokumentu horrek presentatzen dauzkigu, euskaldeari buruz, nola berriz pentsatu bakotsaren harat unatak, garraio posibilitate guzien arabera izan bakarra edo publikoa, bai jende bai ekoizpenen dako. Horrez gain, plano horrek marrazten dauku lurraldearen gune ekonomiko, bizi gune, eta laborantza euskaldeen arteko harremanak. Erran nahi baitu nola mugikortasun juntadura bat plantan ezarri kasu emanez bai ingurumenari, bai garraio goxoen bultzatzeari, bai garraio publikoen erabiltzeari. Herriko kontseilua dokumentu horren alde agertu da.

• 2019ko Uraren txostena

Andere auzapezak presentatu du 2019 ko ur edangarri eta ur zikinen txostena. Horrek presentatzen dauku uraren (garbi eta zikin) serbitsu publikoaren emaitzak, izan prezioa edo kalitatea. Amikuzen adibidez, 5558 km hoditeri dira ur gabiaren karreatzeko (erdiak 50 urte pasa) eta 1940 km ur zikinen dako. Orokorki, serbitsua eta ura aski onak dira.

• Egurra salgai

Herrian egin egurrak. Ohartu zirizte herrian gaindi zombait arbol moztuak izan direla. SB Paysage enpresak estudio orokor bat

egin du gune publikoen inguruetan ziren arboleri buruz. Hara nola zombaitzuek eri izanki lanjerra presentatzen zuten herritarren dako.

Plaza gibelean ziren haitzak eri izanki moztuak izan dira bainan ez osoki. Enborraren parte bat utzia izan da, horrek usteltzean leku ekologiko batean bilakatzen da izan xori kafi marmutxa leku edo onddoentzat.

Diren egurrak salgai dira 35€/m³ 50 cm moztua jinez seka edo 40€/m³ etxerat eramana. Bi kasuetan arrailtzeko gelditzen da.

• Beste galderak

- Obreen aldetik, Aiziritzeko hilerriek aintzina doaz eta martxo erditsutan bukatu beharko. 2020 eko errepedeen azken lanak heldu den astean bukatuak izan behar lukete.

- Etxe Goxoak bizi gunea : Abendoan bildu da gune horren jatorriaz arduratzen den komisioa, eta deliberatua izan da etxe guzien beiratzea herriko etxearen manu pean. Horren dako plantan ezarri beharko da erreabilitazio obren egutegi bat 4-5 urteren dako. Auzo huntako herritar guziak abisatuak izan dira eguberriko bakantza denboran.

- Zombait galdera ere izan dira kontseiluaren partetik, hara nola argi publikoen oren berriak. Gauerdi eta goizeko 6 ak artean argia hilik edo erdi pizturik izanen da.

- Bestalde galdegina izan da bilkura baten egiteko posibilitatea Amikuzeko poloan 5G prestakuntzari buruz.

- Ondotik, moustiques tigre delakoen presentiaz galdezketaren baten ondorioz, debisak galdeginak izan dira etxe bakotsak ukan dezan tranpa bat. Galdezketaren segitzea da.

- Bukatzeko, Amenduzeko herriarekin batera ideia prestatzen da bi eiheren arteko zubiak nola babestu kamioien pasaiaz : seinaleztapena geituz. Gure herri auzoarekin berriz harremanetan sartu behar dugu ideia bururatzeko.

Conseil Municipal du 4 mars 2021

Comptes de gestion 2020 :

Les comptes de gestion de la Perceptrice étant rigoureusement identiques au centime près aux comptes administratifs communaux, le Conseil les approuve à l'unanimité par 15 voix sur 15.

Comptes administratifs 2020 :

M^{me} le Maire présente les résultats des différents budgets de l'année 2020 et rappelle qu'elle ne participera pas au vote puisque ces comptes sont ceux de sa gestion.

Budget communal :

1- FONCTIONNEMENT

Dépenses de l'année :	- 436 396,98 €
Recettes de l'année :	803 014,85 €
Résultats reportés 2019 :	0,00 €
Résultat final :	366 617,87 €
Résultats à reporter :	258 016,74 €

2- INVESTISSEMENT

Dépenses de l'année :	-1 105 469,05 €
Recettes de l'année :	1 192 095,92 €
Excédent Investissement :	86 626,87 €
Déficit Restes à réaliser :	- 195 228,00 €
Besoin de financement :	108 601,13 €

Les dépenses de fonctionnement se décomposent ainsi :

- charges à caractère général : 163 565,47 €
(consommations diverses, entretien mobilier et immobilier, fournitures diverses, assurances, maintenances...)
- charges de personnel : 117 826,25 €
(avec une baisse significative d'environ 38000 € due au départ à la retraite d'un agent non remplacé)
- autres charges de gestion : 139 131,88 €
(indemnités élus, formations, subventions diverses, contributions diverses comme la participation aux RPI, transports scolaires, Sdema : participation frais travaux électricité variable selon les années...)
- charges financières et autres : 15 873,38 €
(intérêts emprunts, bourses communales...)

Les recettes de fonctionnement proviennent essentiellement :

- Impôts et taxes : 656 895,69 €
(dont 377 357 € compensation taxe professionnelle)
- Dotations et participations : 49 505,16 €
(dont 38 220,00 € de DGF de l'Etat, baisse de 16% par rapport à 2019)
- Autres produits et divers : 59 974,41 €
(loyers logements, baux communaux, locations salle polyvalente, avec une augmentation conséquente d'environ 35000 € due à la perception des loyers des résidences Etxe Goxoak depuis février 2020)
- Produits exceptionnels : 36 630,93 €
(Remboursements d'assurances)

Les dépenses d'investissement correspondent aux programmes prévus :

- Rachat CNRO-Etxe Goxoak : 355 100 €
- Acquisition terrain Paillé : 250 000 €
- Travaux extension cimetière Aïcirits : 161 659,58 €
- Terrain multisports : 82 988,28 €
- Voirie 2019 : 127 302,83 €
- Réfection toit église Aïcirits : 24 132,60 €
- Matériel et mobilier divers : 20 461,82 €
- Logiciel cimetières : 7 281,60 €
- Ad'AP : travaux accessibilité : 3 360 €
(Foyer Rural et salle polyvalente)



- Divers travaux suite sinistres : 10 987,60 €
- Part capital des emprunts de la commune : 52 808,74 €
- Annuité EPFL (rachat Langiliak) : 9 386€.

Les recettes proviennent de :

- De l'excédent reporté 2019 de 360 843,99€
- De l'affectation du résultat 2019 de 389 985,40€
- D'un emprunt de 400 000€
- Du remboursement de TVA : 14 878 €
- Des cautions locataires : 5532,25 €
- Des subventions DETR : 20 856,28 €
(extension cimetière et église Aïcirits).

Le compte administratif d'investissement présente un excédent de 86 626,87€ qui s'explique essentiellement par le report des charges de l'extension du cimetière Aïcirits et de la voirie 2020 sur 2021.

Le compte administratif communal a été voté par 14 voix sur 14.

Budget Multiple Rural :



1- FONCTIONNEMENT

Dépenses de l'année :	- 27 841,75 €
Recettes de l'année :	69 987,60 €
Résultats reportés 2019 :	35 491,57 €
Résultat final :	77 637,42 €
Résultats à reporter :	20 712,54 €
	(77 637,42-56 924,88)

2- INVESTISSEMENT

Dépenses de l'année :	- 78 130,41 €
Recettes de l'année :	77 670,67 €
Résultats reportés 2019 :	- 56 465,14 €
Besoin financement :	- 56 924,88 €

- Les charges de fonctionnement sont les charges financières et les locations diverses (cuve gaz) pour 6 636,22 €. Les produits proviennent du loyer facturé soit 4 630,50 €, avec une baisse cette année due à l'exonération de 5 mois de loyers correspondant aux périodes de fermeture liées au Covid-19. La différence correspondant à des opérations d'ordre en dépenses comme en recettes.

- Pour les investissements, les dépenses sont composées uniquement de la part capital de l'emprunt de 12 773,31 € et des opérations d'ordre. Les recettes proviennent de l'affectation du résultat 2019 de 56 465,14 € et des opérations d'ordre.

Le compte administratif du multiple rural a été voté par 14 voix sur 14.

Affectation des Résultats :

Budget communal :

- excédent de fonctionnement cumulé : 366 617,87 €
- excédent d'investissement : 86 626,87 €
- déficit des restes à réaliser : - 195 228,00 €

soit un besoin de financement de 108 601,13 €

L'affectation sera donc de 108 601,13 €.

Budget multiple rural :

- excédent de fonctionnement cumulé : 77 637,42 €
- déficit d'investissement - 56 924,88 €
- déficit des restes à réaliser 0,00 €

soit un besoin de financement de 56 924,88 €

L'affectation sera donc de 56 924,88 €.

Le Conseil a approuvé ces affectations à l'unanimité par 15 voix sur 15.

Département : appel à projet « politiques cyclables de proximité » :

Le Conseil Départemental des Pyrénées Atlantiques a lancé un appel à projet « Définition et mise en œuvre de politiques cyclables de proximité » à destination des collectivités, afin d'encourager toute initiative pour développer les déplacements à vélo ou à pied. Quatre communes d'Amikuze se sont réunies pour répondre à cet appel à projet (Aïcirits-Camou-Suhast, Arberats, Béhasque et Saint-Palais) : l'idée est de réaliser une étude de faisabilité d'une piste cyclable et piétonne sur la D933 depuis l'intersection près de l'entreprise Colas jusqu'à Saint-Palais, ainsi que sur la D11 route de Béhasque depuis l'intersection avec la route d'Arberats jusqu'au rond-point de l'hôpital. Le Département prendrait 70% de l'étude à sa charge (plafonnée à 30 000€), le Syndicat des Mobilités pourrait intervenir à hauteur de 10% et il resterait 5% à la charge de chacune des quatre communes.

La commune d'Arberats a accepté la responsabilité du portage de ce dossier et il faut donc délibérer pour donner l'accord de la commune pour participer à cette étude.



Le Conseil a approuvé à l'unanimité la participation de la commune à cet appel à projet et autorise donc Mme le Maire à signer la convention de partenariat avec les trois autres communes.

Information délégations du Maire :

DATE	OBJET	MONTANT
08/02/21	Décision de non-opposition à la DP6401021B0002 OPEN ENERGIE (représentant ELGART Christiane) : installation de 13 panneaux photovoltaïques pour une surface de 21.45 m2	
12/02/21	Permis d'inhumer SAGASPE Pierre. Inhumation le 12/02/21 cimetière d'AÏCIRITS	
12/02/21	Convention d'honoraires Maître Arantxa IHI-DOY : requête dossier ROUCHY	400 € HT
16/02/21	Bon pour accord révision tracteur John Deere : AGRIVISION	290.89 € TTC
17/02/21	Décision de non-opposition à la DP6401021B0001 CAMBUZAT Laurent : construction d'un abri de jardin et pose d'un velux de toit	
23/02/21	Réunion contradictoire de bornage amiable MI-REMONT Pierre, Henri. La commune est représentée par Jean-Louis CHOHOBIGARAT	
02/03/21	Arrêté PC6401020B0006 PERRIN Valentin et ELICEIRY Céline : construction d'une maison individuelle avec piscine	

Motion en faveur du SIRP Ikas Bidea :

M. Chohobigarat, délégué au syndicat intercommunal de regroupement pédagogique (SIRP) Ikas Bidea a proposé une motion pour défendre les intérêts de l'école publique de Saint-Palais qui risque de perdre un demi-poste d'enseignant en Français.

Après lecture de son texte, les conseillers ont approuvé à l'unanimité cette motion qui sera donc envoyée à l'inspection académique.

Questions diverses :

- Point des travaux : les travaux d'extension du cimetière ont bien avancé et devraient se terminer fin mars 2021 – la création du mur de clôture au jardin public à Aïcirits a été réalisée et il reste maintenant à remblayer et à niveler le terrain – pour la voirie 2020, il reste juste un petit muret à reprendre à l'impasse Tristantenia.
- Un point a été fait sur l'éclairage public : l'extinction ou la diminution pendant la nuit est effective mais il reste quelques réglages à faire sur certains quartiers qui n'ont plus du tout d'éclairage.

2021eko martxoaren 4ko bilduma

• 2020 urtearen herriaren kunduk

Bilkuraren parte haundiena izan da herriko etxearen kundu guzien presentatzea eta esplikatzea. Bozkatzerakoan, kontseilu osoak bere baiezkua eman du.

• Bizikleta bideak sortzeko Departamenduaren proiektu deia

Kontseilu orokorrak txirringularitzari doakion proiektu galdeak egin ditu. Horri buruz gure herria, bai donapaleko, arberatzeko eta behaskaneko herriak elgarreratatu dira proiektu amankomun bat presentatzeko. Estudio bat eramana izanen da txirringula bidexka batzuen geitzeko. Diru laguntza guziak konda, ehuneko bosta geldi litaite lau herrien konduko.

• Ikas Bidea sindikataren aldeko mozioa

Chohobigarat jaunak presentatu bezala Donapaleko eskola publikoak frantseseko postu erdi bat mehatsaturik du. Horren salatzeo kontseiluak onartu du mozio baten izenpetzea akademiari igortzeko.

• Bestelako gaiak

- Aiziritzeko hilherrietako obrak beti aintzina doaz eta bukatzekotan dira.
- Bideen mantentze-lanak ere bukatzera doaz.
- Argi publikoak aipatzeko, hil eta pizteko oren berriak plantan ezarriak dira, zorbait lekutan ezarpen batzu gelditzen badira oraino.

Conseil Municipal du 9 avril 2021

Etat récapitulatif annuel des indemnités des élus :

M^{me} le Maire rappelle qu'il doit être établi chaque année un état présentant l'ensemble des indemnités de toute nature, libellées en euros et en brut, dont bénéficient les élus siégeant au Conseil Municipal, au titre de tout mandat et de toutes fonctions exercés en son sein et au sein de tout syndicat mixte ou au sein de toute société d'économie mixte ou société publique locale ou filiale d'une de ces sociétés (article L.2123-24-1-1 du Code Général des Collectivités Territoriales).

Cet état a été communiqué aux élus avant l'examen du budget.

Le Conseil Municipal a pris acte de l'état récapitulatif annuel des indemnités des élus pour l'année 2021 :

Maire Chantal Erguy : 16 363,44 €, 1^{er} adjoint Daniel Malaquin : 9 983,28 €, 2^e adjoint Estebe Sallato : 4 489,92 €, 3^e adjoint Maider Apesteguy : 4 489,92 €, Maire Délégué Jean-Louis Chohobigarat : 10 352,04 €.

Budgets primitifs 2021:

M^{me} le Maire informe les conseillers que le vote concernera le budget communal et celui du multiple rural.

En effet, le budget du CCAS a déjà été voté le 1er avril dernier en séance de la commission composant le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale).

Budget Communal 2021:

Voici la synthèse globale du budget 2021 :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	1 036 000,00 €	1036 000,00 €
Investissement	871 000,00 €	871 000,00 €
Total	1 907 000,00 €	1 907 000,00 €

Lors du Conseil municipal du 4 mars 2021, l'affectation des résultats de 2020 a permis un report de 258 016,74 € sur le budget de fonctionnement de 2021. Le budget de fonctionnement proposé s'équilibre à 1 036 000,00 €. Quelques postes ont été augmentés comme celui des charges de personnel pour prévoir une embauche supplémentaire en période d'été si besoin et celui des charges de gestion courante avec une ligne de subvention supplémentaire en direction du multiple rural pour financer l'installation d'un store à la terrasse.

En investissement, les dépenses correspondent aux programmes 2020 à terminer et aux nouvelles opérations prévues en 2021 :

- Extension du cimetière à Aïcirits : 221 050,00 € avec une subvention DETR de 29 887,00 €,



- Projet réhabilitation 5-6 pavillons vacants du CNRO-Etxe Goxoak : 200 299,00 € avec emprunt de 139 000,00 €,
- Voirie 2020 et 2021: 180 000,00 € (réfection route de l'église+terrain de pétanque à Aïcirits, aménagement délaissé à la Croix de Suhast...),
- Espaces Publics : 80 673,00 € (mur clôture et jeu central au jardin public Aïcirits, grillage latéral du fronton),

- Mobilier : 35 000,00 € (rideau séparatif à salle polyvalente, chauffage ezkaratz maison Borda, rideau sur velux salle des jeunes et chasseurs, tables de pique-nique à Suhast et Aïcirits...)
- Défense incendie (préparation arrêté et schéma) : 2 616,00 €
- Matériel informatique : 6 500,00 € (changement photocopieur, onduleur...)
- Remorque : 6 500,00 € (renouvellement de l'une des 2 remorques complètement rouillée et dangereuse particulièrement lorsqu'elle est mise à disposition des administrés)
- Défibrillateurs : installation de deux appareils supplémentaires (Camou et Suhast) et renouvellement de celui d'Aïcirits si besoin.
- Et investissements liés à des travaux de réfection suite à plusieurs sinistres: 42 176,00 € (toit clocher église Camou, garde-corps pont du moulin)
- Terrain multisports « City-Stade » : subvention DETR à recevoir de 14 786,00 €.

L'ensemble des investissements proposés est estimé à 871 000,00 € et devrait être réalisé grâce à l'excédent 2020 reporté de 86 626,87 €, le virement du budget de fonctionnement de 292 900,00 €, l'affectation du résultat 2020 de 108 601,13 €, le FCTVA de 169 404,00 € et les subventions et emprunts cités ci-dessus.

M^{me} le Maire propose de voter les propositions du budget communal de fonctionnement et d'investissement.

Le budget communal 2021 est approuvé à l'unanimité par 15 voix pour.

Budget Multiple rural 2021 :

Le budget de fonctionnement s'équilibre à 115 000 € avec des dépenses réelles de 12 124,88 € (location cuve gaz, contrôle extincteurs, intérêts emprunts...) et le solde correspondant à des opérations d'ordre (amortissements et virement section investissement) tandis qu'en investissement, le budget s'élève à 161 000,00 € avec prévision d'installation d'un store extérieur sur la terrasse de l'auberge Denena (environ 25 000,00 € TTC).



M^{me} le Maire propose de voter les propositions de ce budget.

Le budget primitif 2021 du multiple rural est approuvé à l'unanimité par 15 voix pour.

Vote des impôts locaux 2021 :

M^{me} le Maire rappelle tout d'abord que suite à la réforme, le taux de la taxe d'habitation n'est plus à voter et propose de ne pas augmenter les taux des deux autres taxes communales soit :

	Taux 2020	Taux 2021
FB	8.95	22.42
FNB	27.51	27.51

Comme le tableau l'indique, il y aura un changement sur l'appel de la taxe foncière puisque la part départementale de 13,47% du foncier bâti sera désormais prélevée par la commune, ce qui explique l'augmentation du taux de 8,95% à 22,42% : pour les administrés, seule la présentation sera différente.

Accord du Conseil à l'unanimité par 15 voix.

Demandes de subventions :

En préambule, M^{me} le Maire a fait part de sa proposition de maintenir toutes les subventions demandées habituellement malgré le contexte actuel qui a empêché la plupart des activités de ces associations afin de les encourager à reprendre leurs actions dès que cela sera à nouveau possible.

Aux associations :

Foyer rural Denena : 4000 € / Comité des Fêtes : 3 000 € / ACCA : 500 € / Gamueko Jauregia : 500 € / Amikuzeko Erreken Lagunak : 500 € / Anciens combattants : 300 € / Kanaldude : 200 € / Groupe Burgaintzi : 650 €.

USSP Amikuzeko Omnisport : 2800 € / Amicale des pompiers : 500 € / Radio Irulegiko eta Amikuzeko Irratia : 400 € / Association Gogoa Erne : 250 € / Téléthon : 500 € / Croix Rouge St-Palais : 200 € / Secours catholique : 200 €.

Gau Eskola : 200 € / Restos du cœur : 500 € / « Euskaltzaindia » l'académie de la Langue Basque : 200 € / les Amis de Saint-Elisabeth : 200 € / Collectif solidarité migrants Amikuzeko : 400 € / Integrazio Batzordea : 200 € / Adelfa : 100 € / Bake Bidea : 100 € / Handisports 64 : 100 € / Hemen : 300 €.

Deux nouvelles subventions ont été accordées à Euskal Konfederazioa : 200 € et Lurzaindia : 200 €.

Berhoa et Uda Leku : accord de principe de 35 € par enfant de la commune participant au camp de vacances, en espérant que ces camps pourront avoir lieu cette année.

Pour les activités extra scolaires :

Les aides financières pour les activités de classes pédagogiques vertes, de neige ou de découverte sont établies actuellement de la façon suivante : 35 €/enfant pour maternelle et primaire, 70 €/enfant pour collègue et lycée. Cette année, il n'y a pas de demandes puisqu'aucune sortie n'a été organisée à ce jour.

Participation au fonctionnement des écoles privées :

M^{me} le Maire propose d'augmenter le forfait de 500 € à 550 € pour chaque élève de la commune scolarisé dans une école privée sous contrat avec l'État, pour atteindre peu à peu le montant des frais de gestion scolaire du RPI « Ikas Bidea » (612 €) dont notre commune fait partie. Les écoles concernées sont : l'Ikastola avec 6 enfants, l'école Etchecopar / Jeanne d'Arc avec 21 enfants, l'école St-Joseph de Béhasque-Lapiste avec 2 enfants.

Accord du Conseil pour un total de 550 € X 29 enfants, soit un total de 15 950 €.

Après quelques échanges, toutes ces demandes de subventions ont été approuvées.

Bourses communales 2020/2021 :

Pour cette année scolaire, 15 étudiants du village ont présenté une demande. M^{me} le Maire propose d'augmenter la bourse annuelle de 400 € à 500 € par étudiant, en signe de solidarité par rapport à l'année passée et son lot de difficultés liées au contexte sanitaire. Le montant total des bourses communales 2021 s'élève donc à 7 500,00 € montant incluant toute demande du même étudiant pour un voyage d'études.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

COVID 19 : loyers de la SARL PERLATEA (auberge Denena) :

M^{me} le Maire rappelle au conseil municipal le contexte sanitaire lié à la pandémie de la COVID 19 et la fermeture forcée de l'auberge Denena gérée par la SARL PERLATEA.

Afin d'assurer la pérennité de l'auberge Denena qui est un élément important du lien social et de la vie de la commune, Madame le Maire propose la non-perception des loyers des mois d'avril et mai 2021 si l'auberge n'a pas possibilité de rouvrir ses portes.

Le Conseil approuve cette décision à l'unanimité.

Remplacement temporaire d'un agent :



M^{me} le Maire expose au conseil municipal qu'en application des dispositions de l'article 3-1 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée relative au statut de la Fonction Publique Territoriale, il est possible de recruter des agents contractuels pour assurer le remplacement d'un fonctionnaire ou d'un agent contractuel momentanément indisponible pour des motifs bien spécifiques, comme un arrêt maladie, maternité, congé parental, congé formation, passage d'un agent à temps partiel...

Les contrats doivent être conclus pour une durée déterminée et renouvelés, par décision expresse, dans la limite de la durée de l'absence du fonctionnaire ou de l'agent contractuel à remplacer. Ils peuvent prendre effet avant le départ de cet agent pour faciliter la prise de poste par le remplaçant.

En effet, cette délibération doit être prise à chaque mandat. De plus, le cas se présente actuellement avec un besoin de remplacement de notre agent d'entretien en arrêt maladie et très bientôt celui de notre secrétaire de mairie qui s'absentera environ trois semaines pour une opération.

Le Conseil a validé cette proposition et autorise M^{me} le Maire à signer les contrats de travail pour remplacer un fonctionnaire ou un agent contractuel momentanément indisponible.

Enquête publique pour élargissement impasse Biak :



M^{me} le Maire expose à l'assemblée que la voie communale dite Impasse Biak est trop étroite et quiconque s'engage dans cette impasse est contraint de manœuvrer chez un particulier pour y faire demi-tour. Pour sécuriser la voie communale et en améliorer la circulation, il conviendrait d'élargir le virage au droit de la propriété de Monsieur TEILLAGORRY. Ce dernier est d'accord pour céder environ 400m² le long de

l'impasse afin d'y créer un espace de manœuvre. Madame le Maire propose de procéder à cette opération de voirie après enquête publique.

Le conseil a donné son accord pour le principe de l'élargissement de l'impasse Biak et autorise M^{me} le Maire à procéder à toutes les formalités nécessaires à cette opération, notamment de soumettre le projet à enquête.

Information délégations du Maire :

DATE	OBJET	MONTANT
10/03/2021	Bon pour accord achat de panneaux de signalisation route du Moulin : MELTEM INDUSTRIE SERVICES	442,80 € TTC
12/03/2021	Bon pour accord remplacement kit embrayage Renault Mascott : GARAGE EYHERAMOUNO	820,97 € TTC
12/03/2021	Bon pour accord copieur Ricoh : ECB	4 687,44 € TTC (reprise de l'ancien matériel 2 040 € TTC)
23/03/2021	Bon pour accord store pour velux salle des jeunes et des chasseurs à Camou : GUICHANDUT HABITAT.	3 569,12 € TTC
23/03/2021	Bon pour accord installation chauffages eskaratz maison Borda Camou : SARL DEC ENERGIES	11 069,21 € TTC
23/03/2021	Bon pour accord fabrication-pose rampe escalier : SARL GARIADOR	792 € TTC
26/03/2021	SAS SISCA représentée par STROUGAR Jean : PC06401021B0002 et AT06401021B0001 : modification de façades et réaménagement d'un local commercial existant. Changement de destination d'un atelier en un local commercial recevant du public	
02/04/2021	Bon pour accord abattage arbre cimetière Aicirits : COLAS	1 020 € TTC
02/04/2021	Bon pour accord trois bancs cimetière Aicirits : COLAS	2 939,04 € TTC
02/04/2021	Bon pour accord pièges à moustiques tigres : SARL EDIALUX	8 172,42 € TTC
06/04/2021	Arrêté prorogation CU6401018B0023 D'ABBADIE Paul : construction d'une maison d'habitation de 120m ²	
06/04/2021	Arrêté prorogation CU6401019B0004 PEYROU-BEAUDEANT Jean-Marie, Bruno : construction d'un bâtiment agricole ou commercial	
06/04/2021	Arrêté prorogation CU6401019B0005 PEYROU-BEAUDEANT Jean-Marie, Bruno : construction d'une maison d'habitation	
07/04/2021	Décision d'opposition à la DP6401021B0006 D'ABBADIE D'ITHORROTS Paul : division en vue de construire : permis d'aménager à déposer	
09/04/2021	Décision de non-opposition à la DP6401021B0005 DELERUE Mathieu : abri de jardin	
09/04/2021	Décision de non-opposition à la DP6401021B0008 MALAQUIN Daniel : piscine hors-sol tubulaire	



Questions diverses :

- Une conseillère a évoqué le problème des containers tout venant et jaunes (pour le tri) toujours pleins, en demandant la possibilité d'augmenter le nombre de passages : cette compétence relevant de la CAPB, M^{me} le Maire questionnera notre interlocuteur local.
- Eclairage public : encore des problèmes de réglage sur Esquilam-borde et la route de l'église concernant la diminution de l'éclairage pendant la nuit.
- Un problème de sécurité a également été évoqué sur la route d'Arbouet au virage près de M^{me} et M. Choury : ce point sera étudié au moment de lancer les travaux de voirie 2021.
- Une réunion publique sur le déploiement de la 5G a été demandé par un conseiller dès que les conditions sanitaires le permettront.

2021eko apirilaren bilduma

- **Auzapeza eta axuanten 2020 urteko indemnitateen laburbilduma**
Urte guziz bezala Andere Auzapezak presentatu dizkigu auzapez eta axuanta guzien kalte-ordainak, karia huntan bakotxaren soldata 2021 urtearen dako.
- **2021eko herriaren eta « multiple rural » delakoaren aurrekondua**
Ondotik, herriaren bai eta « multiple rural » bastimenduaren aurrekondua eztabaidatuak eta bozkatuak izan dira kontseilu osoaren gandik.
- **Diru laguntzak**
Berantago, andere auzapezak proposatu du elkarteeri emaiten diren diru laguntzak mantentzea ikusiz pasatu urteari arabera izan diren kezka. Animazio guti izanki ere garrantzitsua iduritu zauku laguntza horiek luzatzea hats berri baten emaiteko.
Elgarrekin eztabatu ondoren, kontseilu osoak baiezkoan bozkatu du.
- **Ikasle laguntzak**
Estudio luzeetan segitzen duten ikasleendako, emendatze bat deliberatua izan da zonbeiten dako urteko fresak pagatu izan behar dira naiz eta eskolak zerratuak.
- **Denena ostatuaren alokairuak**
Beti zanitario kontestuari begira bozkatua izan da ezeztatzea apirila eta maiatzako alokairuak Auberge Denena ostatuarentzat atek itsirik egonen direno.
- **Langileen ordezkatzeta**
Herriko etxeko sekretarioa gelditua izanen da zonbait astez operazio baten gatik. Ondorioz kontseiluak baimena eman dio andere auzapezari ordezkaren antolatzeke.
- **Biak bidearen inkesta publikoa**
Biak ateka motzako bidexkan ezin da autoz bueltarik egin auzoen etxera sartu gabe hertsiegi delakoan. 400 metro karratu behar genituzke TEILLAGORRY jaunaren lurretan leku horren geitzeko. Andere auzapezak eginbeharrak hasiko ditu.
- **Bestelako gaiak**
 - Kontseilari batek berziklatzeko diren ondarkin untzien kezka bat presentatu du ; horiek beterik direla osutan. Herri Elkargoari galdea pausatua izanen da behar bada geitzeta husteko itzuli bat.
 - Herriko argiaren ezarpena oraino landua izan behar da zonbait lekutan.
 - Gamueko jauregitik Arbotira doan bideak bihurtu txar bat du aintzinean ikusteko zailtasunekin. Estudio bat eginen da 2021 ko dide obrak hastean.
 - 5G teknikari doakion edapenari buruzko bilkura publiko bat galdegina izanen da zanitario baldintzak hobetzeraz izanen direlarik.

Conseil Municipal du 8 juin 2021

Présentation de la réforme de la collecte des déchets

M. Iratçabal Michel et Jenofa Larralde du service « collecte des déchets ménagers, secteur barnekalde » de la CAPB sont venus présenter le projet de réforme de la collecte des déchets ménagers prévue en Amikuze pour 2021-2022.

L'objectif de cette réforme est d'inciter davantage les administrés à trier puisqu'à terme chacun paiera à hauteur de ses déchets produits : pour cela, tous les containers actuels seront enlevés et les points de collecte seront beaucoup moins nombreux puisqu'il n'y aura qu'un conteneur pour 80 foyers, enterré ou semi-enterré. Pour y déposer les déchets ménagers (sacs plastiques noirs de 50L maximum), il faudra se munir d'un badge qui sera remis à chaque foyer lorsque le nouveau système sera mis en place. A côté de ce grand conteneur, on y trouvera au minimum deux conteneurs pour le tri sélectif et un conteneur pour les verres. De plus, les consignes de tri vont évoluer en 2023, avec la possibilité d'y rajouter les poches plastiques, les pots, les barquettes...

D'ici la fin de l'année, il faudra identifier les futurs points de collecte et les travaux de mise en place devraient être réalisés au 1^{er} semestre 2022. Des réunions d'information et de sensibilisation des usagers auront lieu pendant l'hiver 2021-2022 et les badges gratuits seront distribués à chaque foyer.

Nous devrions basculer sur le nouveau système en septembre 2022.

Travaux d'extension du cimetière d'Aïciritz : choix des entreprises, régularisation

Le 3 décembre 2019, nous avons délibéré pour choisir les entreprises retenues pour effectuer les travaux d'extension du cimetière d'Aïciritz : une erreur du maître d'oeuvre s'est glissée sur le montant du lot n°3 attribué à « l'Ami des jardins » qui ne correspondait pas au montant de

Principe de réorganisation de la collecte en Barnekalde

Objectifs de la Réforme : collecte incitative à la pratique du tri

- collecte en points de collecte avec une identification des usagers
- ordures ménagères dans des conteneurs enterrés ou semi-enterrés avec contrôle d'accès ; 1 conteneur pour 80 foyers ;
- collecte sélective en vrac dans des conteneurs aériens.

Prise en charge financière :

- A la charge de la CAPB :
 - Travaux
 - Dalles et finitions
 - Fourniture des CSE OM et conteneurs aériens (CS)



A noter: Les points de collecte complets disposeront de 4 conteneurs minimum (évolution des sites à prévoir: selon l'évolution des consignes de tri).

Communication:

- Réunions d'information et de sensibilisation des usagers (particuliers et professionnels) ou permanences
- Fichiers usagers avec base adresses

Quelques photos de points de collecte



l'acte d'engagement. Le Conseil a validé la régularisation afin d'inscrire le bon montant de 36 917,75 €.

Voirie 2021 : lancement du marché

Les travaux de voirie 2021 projetés lors du vote du budget 2021 ont été étudiés par le service voirie de l'APGL : le montant total HT estimé dépasse 90 000 €, montant supérieur à la délégation reçue par M^{me} le Maire pour signer les marchés publics. Il faut donc autoriser M^{me} le Maire à lancer l'appel d'offres relatif aux travaux de voirie 2021. Le Conseil a donné le pouvoir à M^{me} le Maire pour la préparation, la passation, la signature, l'exécution et le règlement de ce marché.

Travaux pavillons Etxe Goxoak : marché de maîtrise d'œuvre



En collaboration avec M^{me} Olmos du CAUE 64 et M^{me} Losiowski, Chef de projet Mission Projets Urbains - Ingénierie urbaine à la CAPB, le montage du projet de réhabilitation des pavillons du lotissement Etxe Goxoak commence à prendre forme. Suite à l'acquisition de l'ensemble des 20 pavillons en janvier 2020, des travaux de rénovation sont nécessaires pour offrir aux locataires actuels et futurs des logements aux normes thermiques et techniques actuelles (isolation, installations électriques...), en essayant de moderniser les espaces actuels et en proposant des extensions dans la mesure des possibilités : actuellement 20 logements avec une chambre (T2) qui pourraient évoluer vers des T3 en rajoutant une chambre supplémentaire.

La réhabilitation des 20 logements qui pourrait prendre plusieurs années sera compliquée à gérer : c'est la raison pour laquelle Mme Olmos nous a proposé de lancer l'opération globale de réhabilitation du lotissement Etxe Goxoak en faisant le choix de la consultation sous la forme de l'accord-cadre pour l'attribution de marché de Maîtrise d'œuvre.

En effet, l'avantage de l'accord-cadre est qu'il peut durer 4 ans, avec plusieurs marchés subséquents et un taux de rémunération fixé pour la durée totale.

Calendrier : appel à candidatures au plus tard le 15/06/2022 - remise des offres 20/07/2021 - audition des candidats 1^{re} quinzaine de sep-

tembre - attribution du marché de maîtrise d'œuvre - consultation des entreprises et début des travaux automne 2022.

Lors de la réunion de la commission dédiée à ce dossier, la question de la possibilité de louer à des étudiants pendant la période d'attente de début des travaux a été posée et l'ensemble des conseillers a approuvé cette proposition.

Le Conseil a donné son accord pour le lancement de l'opération globale de réhabilitation du lotissement Etxe Goxoak, et a autorisé l'ouverture de la consultation pour la mission de maîtrise d'œuvre par le biais de la procédure sous la forme d'un accord-cadre.

Création de deux emplois saisonniers



Cette année encore, les employés communaux ont donné leur accord pour prendre à nouveau des jeunes pour cet été 2021. M^{me} le Maire propose donc de créer deux emplois saisonniers dans les mêmes conditions que les années précédentes et pour la période du lundi 28 juin au dimanche 22 août 2021. Un courrier sera adressé aux jeunes concernés, âgés de 16 à 18 ans et domiciliés sur la commune, pour les informer de cette offre d'emploi d'été. Le Conseil approuve à l'unanimité la création de ces deux emplois saisonniers.

Enquête publique : intégration impasse Iatxeta

Les propriétaires (familles Chabay) de la voirie cadastrée D573 et D614 d'une superficie totale de 579m² ont demandé l'incorporation de cette voie dans la voirie communale. Cette voirie dessert actuellement quatre maisons. Les conseillers ont donné leur accord pour le classement de ces parcelles D573 et D614 dans la voirie communale et l'enquête publique sera lancée dès que le revêtement tri-couche sera réalisé.

Plan communal de sauvegarde

Le projet de « Plan de sauvegarde communal (PCS) » lié au risque inondations avait été présenté au conseil municipal du 20 octobre 2020 : en effet l'application « wiki predict », mise à disposition gratuitement par la CAPB aux communes qui le souhaitaient, a permis de préparer ce PCS. L'objectif du PCS a été d'identifier les risques liés à des inondations à l'échelle de la commune et de mettre en place un plan d'actions (cellule de crise, moyens techniques et humains, centres d'accueil...). Le livret opérationnel, la carte d'actions inondation et le DICRIM (document d'information communal) sont prêts.

Le Conseil municipal a donné un avis favorable au Plan Communal de sauvegarde.

Demandes de subventions et bourses communales

Pour des activités extra scolaires :

- école publique Saint-Palais maternelle : 6 élèves*35 €
- école publique Saint-Palais élémentaire : 13 élèves*35 €
- collège Manex Erdozaintzi : 3 élèves*70 €

Le Conseil a validé ces demandes pour lesquelles nous avons toutes les précisions nécessaires.

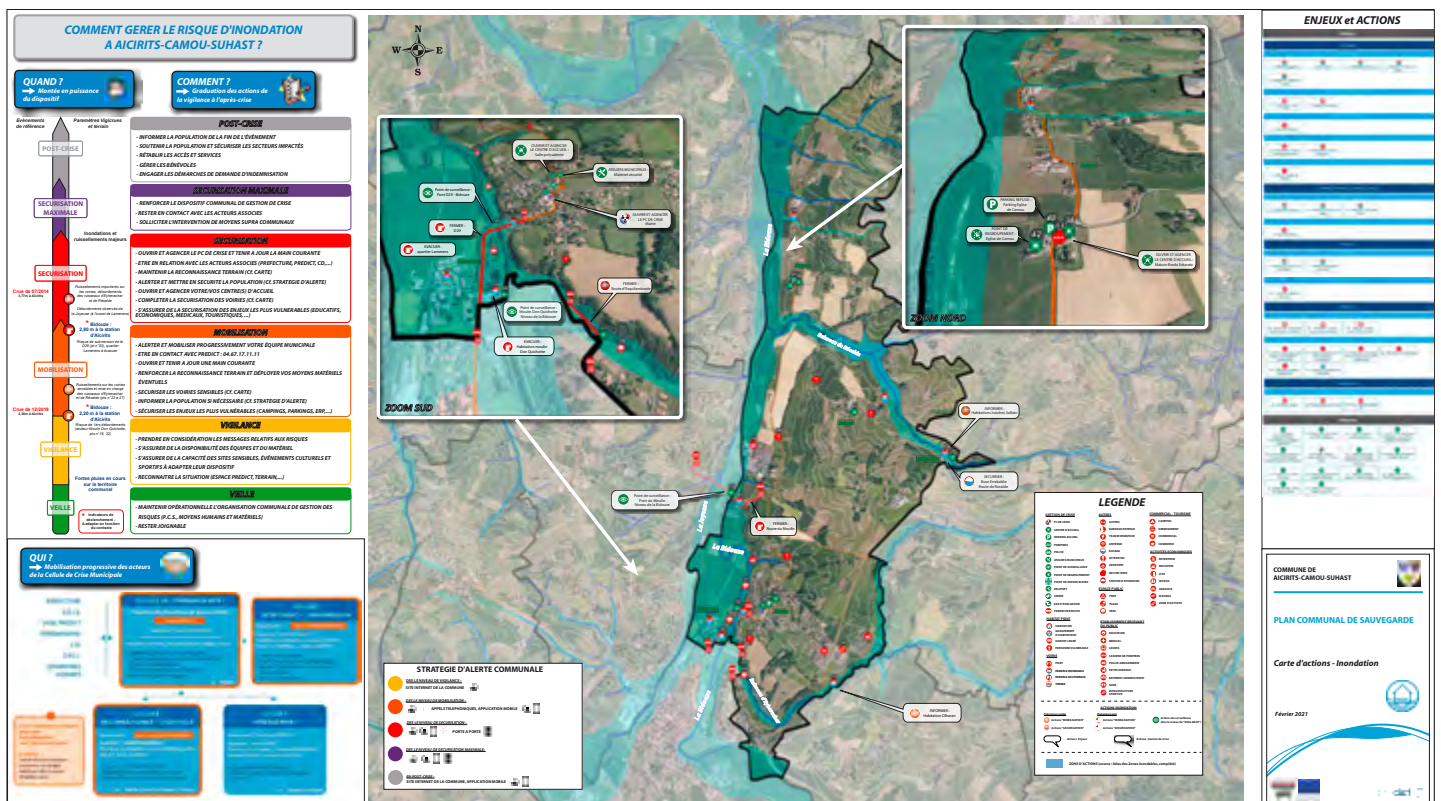
Pour des associations :

- L'outil en main : proposition de verser le même montant qu'en 2020, soit 500 €. Accord du Conseil.
- Izerdi bidez : pas de subvention accordée car déjà versée à integrazio batzordea.

Le Conseil a validé l'octroi d'une aide de 500 € par étudiant pour quatre étudiants de plus pour l'année 2020-2021, montant voté lors de l'élaboration du budget 2021.

Information délégations du Maire

DATE	OBJET	MONTANT
12/04/2021	Accord PC6401021B0003 CHARRITTON Bernard : aménagement d'un logement dans une grange existante (ancienne étable et fenil)	
12/04/2021	Bon pour accord réalisation de jachères fleuries : EIRL LES JARDINS D'AMIKUZE (Olivier DUFAU)	2 730 € TTC
12/04/2021	Bon pour accord rognage de souches parking salle polyvalente : SB PAYSAGE	960 €TTC
13/04/2021	Bon pour accord remplacement boîtier de direction Renault Mascott : GARAGE EYHERAMOUNO	2 207,95 € TTC
13/04/2021	Bon pour accord travaux supplémentaires toit église Camou : SARL BARAT	11 363,40 € TTC
13/04/2021	Accord PC6401021B0006 POCHELU Sébastien et URRUTIAGUER Thérèse : construction d'une terrasse en béton brut, d'une pergola bioclimatique et d'une clôture	
16/04/2021	Bon pour accord tables pique-nique city-stade et Suhast et parc à vélos city-stade : COMAT ET VALCO	4 272,08 € TTC
16/04/2021	Décision de non-opposition à la DP6401021B0004 : ETCHART Patrick : piscine	
17/04/2021	Bon pour accord remorque : COMPTOIR AGRICOLE BASQUE	6 468 € TTC
19/04/2021	Décision de non-opposition à la DP6401021B0009 : SCI IRATY représentée par CATALOGNE Bixente : désamiantage, pose de panneaux sandwich et de panneaux solaires sur 1300m ²	
21/04/2021	Bon pour accord pose rideau salle polyvalente : SARL LPS (Pierre LARCEBAL)	6 254,50 € TTC
23/04/2021	Bon pour accord pôle missions temporaires remplacement secrétaire de mairie : CENTRE DE GESTION	1 448,25 € TTC
30/04/2021	Permis d'inhumier SOULÉ Gratien 30/04 cimetière Suhast	
03/05/2021	Accord PC6401021B0001 ABADIE Marie-Christine : construction d'une extension de la maison existante, d'un garage indépendant et d'une piscine	
03/05/2021	Décision de non-opposition à la DP6401021B0010 DURRUTY Maryse : installation de panneaux solaires photovoltaïques noirs sur toiture d'une surface totale de 34m ² soit 6kw	



Carte du plan de sauvegarde communal (PCS)

03/05/2021	Bon pour accord remplacement lanterne route de Sauveterre : SARL BEDECARRATZ	492,60 € TTC
04/05/2021	PA6401020B0002 MIREMONT Henri : arrêté d'autorisation de vente par anticipation. Détachement d'un lot à bâtir de 2100 m ² environ, avant bornage pour la construction d'une maison individuelle d'habitation	
06/05/2021	Bornage propriété Paul, François D'ABBADIE D'ITHORROTS	
10/05/2021	Décision de non-opposition à la DP6401021B0011 : EDF ENR représentée par DECLAS Benjamin : installation de panneaux solaires photovoltaïques noirs sur toiture d'une surface totale de 13m ² soit 2.625kwc	
17/05/2021	Accord PC6401019B0007 M01 AZEVEDO Mathieu et EGOZCUE Maider : modification de la couleur des menuiseries et portes de garage	
17/05/2021	Voirie 2021 : maîtrise d'œuvre : demande mise à disposition Service Intercommunal Voirie Réseaux Aménagement AGENCE PUBLIQUE DE GESTION LOCALE	5838 € TTC
21/05/2021	Cub06401021B0004 LARREGARAY Daniel : possibilité de transformer l'usage de la grange existante en deux logements locatifs : 1 T3 au RDC et 1 T3 au niveau 1	
21/05/2021	Bon pour accord trois bancs city-stade : JPP	816,96 € TTC
26/05/2021	Bon pour accord paroisse de protection Covid 19 pour bureaux de vote : BIXOKO	432 € TTC
31/05/2021	Certificat de non-opposition tacite à la DP6401021B0007 : HAGET Michel : auvent	
31/05/2021	Bon pour accord fabrication et pose d'une ossature grillagée au fronton : SARL GARIADOR	8 940 € TTC
31/05/2021	Bon pour accord jeux jardin public : GARVITE	30 000 € TTC
07/06/2021	Accord PC6401019B0001M01 ARLA : extension de l'habitation par ajout d'une pièce principale et adaptation des façades+ création d'une dalle béton extérieure de 20m ² pour abri de jardin + création d'un muret de clôture pour y recevoir un portail et un portillon	
07/06/2021	Accord PC6401021B0007 FOURMONT : construction d'une maison d'habitation avec terrasse et garage	
07/06/2021	Permis d'inhumation Elise LESBATS épouse LASTIRI 08/06/2021 cimetière d'AÏCIRITS	

Charte pour la promotion de la langue régionale

C'est la déclinaison de la charte européenne des langues régionales et minoritaires, destinée aux collectivités locales et aux mairies. La charte fixe le cadre d'une politique linguistique et le choix des mesures de mise en œuvre reste à la charge des collectivités. Depuis 2015, début de la promotion de cette charte en France (dans le nord-est de la France, environ 20 collectivités/communes ont déjà signé l'engagement).

La signature de cette charte permettrait une reconnaissance officielle de l'existence de l'Euskara au Pays Basque et au conseil de l'Europe, une visibilité accrue de la politique linguistique de la Collectivité et un engagement collectif en faveur de l'Euskara, avec une mise en commun des ressources créées.

Sur les 49 engagements proposés par la charte, il faut en prendre 35 pour qu'elle soit validée et proposer une série de mesures liées à chacun des engagements.

L'idée a été lancée par un groupe d'élus d'Ixassou qui souhaite motiver un nombre conséquent de communes signataires afin que la CAPB signe ensuite cette charte.

Le Conseil a donné son accord de principe pour que la commune signe cette charte et s'engage à écrire les mesures proposées correspondantes aux engagements pris.

Demandes de location de la salle

Amikuzeko Ikastola a demandé la location de la salle polyvalente d'Aïcirits le 18 septembre 2021, pour y organiser une journée à l'occasion de ses 50 ans d'existence : accord du Conseil au tarif de 150 €.

Amikuzeko Ikastola a demandé la mise à disposition de la salle polyvalente d'Aïcirits le 19 juin pour présenter le spectacle de fin d'année de

12h à 17h : accord du Conseil moyennant 40 € pour les fluides, tarif appliqué à toutes les écoles voisines.

Pour information, trois animations auront lieu au château de Camou :

- le 18 juillet 2021 : concours de chiens de chasse à plume
- le 21 août 2021, un kantaldi de Anne Etchegoyen, dans le cadre de la 4^e édition du Festival des Châteaux Basques et du Sud-Ouest (repli dans la salle polyvalente d'Aïcirits en cas de pluie).
- le 11 septembre 2021 « Kukuletan Kalakan » organisé par un groupe de jeunes autour du thème de l'agriculture avec conférences à l'ezkartzat et animations à l'extérieur.

Questions diverses

- En espérant pouvoir organiser cette année le pique-nique du 14 juillet à Suhast, il faut anticiper l'encaissement des chèques correspondant à des repas de personnes extérieures à la commune. Accord du Conseil pour accepter l'encaissement de ces chèques.
- Le conseil a validé le maintien de l'indemnité de gardiennage aux personnes en charge de la surveillance des églises, soit 360,00 € d'indemnité de gardiennage à chacune des personnes en charge des églises d'Aïcirits, de Camou et de Suhast.
- Elections Départementales et Régionales du 20 et 27 juin prochain : l'organisation des deux bureaux de vote a été validé.
- Un point de la distribution des pièges à moustiques-tigres a été évoqué.
- M. Chohobigarat, délégué au SIRP Ikas Bidea, a informé le conseil du projet d'accueil périscolaire à l'école publique de Saint-Palais, en collaboration avec la CAPB, par le biais d'une convention de mise à disposition de classes et de personnel: ce nouveau service sera ouvert à tous les enfants du secteur d'Amikuze le mercredi journée complète.
- Et toujours quelques problèmes d'éclairage public ont été abordés.

2021eko ekainaren 8ko bilduma

• Ondarkinen erreforma

Ondarkineri buruzko estudio berri bat sortu da Herri Elkargoaren zerbitzuetan. Hara nola bilduak izanen diren maneran aldatua izanen da. Herritar kopuruaren arabera (80 etxe) banatuak izanen dira herrian zehar unti haundiagoak. Bakotzak gako elektroniko bat ukanen du bere ondarkinen botatzeko. Herriaren gain da egun ko orenean leku horien hautatzea, jakinez guti izanen direla. Biltze sistema horrek eguna ikus lezake 2022 ko irailean.

• Aiziritzeko hilerrien obrak

Aiziritzeko hilerrien obratan aldaketa zombait izanez enpresa baten lan galdetan, behar izan da berriz bozkatu zenbatza ona.

• CNRO edo Etxe goxoak auzoa

Dakizuen bezala Herriak erosi ditu CNRO edo Etxe goxoak auzoko 20 etxeak. Luzaz eztabaidatu ondoren, erabaki dugu etxe bizitza guzien beiratzea eta behar diren obra guzien egitea gazte itsura baten emaitzeko. Herri Elkargoko zerbitzuek laguntzen gaituzte desmartsa horretan, jakinez obra guzi oriek zombait urte iraungo dutela : Etxe geihenak bizituak dira eta obrek segitu beharko dituzte bizitanleen mugitzeak etxe batetik bestera. Lehen obrak hasi behar lutezke 2022 ko udazkenean. Bestalde pentsatua izan da gelditzen den denbora hortan hutsak diren etxeak alokatzea estudiante batzueri. Galdezketak aintzina doa.

• Udako lan eskaintza

Urte guziz bezala uda huntan ere herriak bi langile postu zabaltzen ditu herriko gazteer. 16 – 18 urte arteko gazteer proposatua zaiela lan egitea herriko langileekin.

• Bide berri bat herriaren gain

Gure Herriko bideetan ateka motza berri bat sortu zauku Gamuen. « Iratxeta » bidexka herriko kondu izanen da horren zola tri couche delakoarekin estalia izanen delarik.

• Uholdeer buru egiteko plana

Herri Elkargoak estudio zabal bat eraman zuen Euskal Herri osoan uholdeeri begira eta aplikazio bat ezarri. Aplikazio horren bitartez herri bakoitzak uholde irriskuak bai eta zer eginak identifikatzen ditu, prest izaiteko zerbait gerta baledi.

• Euskararen aldeko xarta

2015 ean hizkuntza gutitxuen gutuna sortu zen Frantziako ipar-ekialdean. Euskal herrian ere Euskararen erabilpenaren politika bat funtsezkoa iduritzen zaigu. Hortarako gure herriak engaiamendu batzu hartu behar ditu lan hori Herri Elkargoaren aintzinean ezagutua izan dadin inahala herriren gisa.

• Herriko gelen alokatzea

Gure herriko salek beti arrakasta badute, hara nola Amikuzeko ikastolak Aiziritzeko sala galdegina du bi astebururen dako, bat ekainean eta bestea irailan

Gamueko ezkaratzak ere jende ikusiko du onoren, kantaldi edo ikusgarri edo ono konferentzia uda huntan.

• Bestelako gaiak

- Aurten uztailaren 14 eko krakadaren egitea espero dugu, lehen prestakuntzak eta kezka aipatu dira.

- Gure elizen mantentze lanak ezinbestekoak dira, hortako diru laguntzaren baieztatzea erabakia izan da kargu hori duten jendeeri.

- Famili batzuek galdegina zuten aspalditik, Donapauleko eskola publikoak ateak irekiko ditu Herri Elkargoaren laguntzarekin astezken guziz proposatuz eskolaz kanpoko atelier batzu amikuzeko haur guziei.

- Hitz bat herriko argiztapenari buruz : kezka zombait onoren.

État civil

Le carnet du 1^{er} semestre 2021

NAISSANCES / SORTZEAK

Janvier : Xan, Txomin, Edzio SOUZA
Avril : Andoni CHAUBERT
Juin : Luma FRANCHISTEGUY

MARIAGES / EZKONTZEAK

Janvier : Maria, Lucia BOTTA OLACIREGUI
 et Henri, Dominique, Marie, Luc DE GEOFROY

DÉCÈS / HERIOTZEAK

Janvier : Marie HOURCADETTE
Février : Pierre SAGASPE
Avril : Gratien SOULÉ
Mai : Jean-Paul BELOSCAR
Juin : Elise LASTIRI dite Paulette
 Jeanine ARSAUT
 Victoire AMESTOY
 Marie-Jeanne BERÇAITZ

Evénements organisés et actions menées par la commune au 1^{er} semestre 2021

2021 urteko lehen partean Herriak antolatu gertakariak eta ekintzak

La cérémonie du 8 mai a eu lieu cette année à Camou en présence du public et de la banda des Mixains : en respect des restrictions sanitaires du moment, nous n'avons pas pu offrir l'apéritif traditionnel.

Maiatzaren 8an, Gamuen iragan da gerlari ohien orroitzapenaren zeremonia, "les Mixains" taldearen laguntzarekin.

Aldi huntan publikoari idekia izan bada ere, usaiako zintzur bustitzea ez dugu eskaini ahal ukan, orduko osagarri neurrien errespetatzeko.



Quatre "boîtes à livres" ont été installées sur la commune : à la place de Suhast, dans l'enceinte du château de Camou, près du terrain de pétanque et au jardin public à Aïcirits.

L'objectif est d'encourager la lecture par la mise à disposition libre et gratuite de livres : chacun peut y prendre ou apporter un ou plusieurs livres pour les lire sur place ou les emporter.

On peut féliciter nos agents qui ont mis tout leur coeur pour fabriquer ces belles petites maisons en poussant même l'exercice jusqu'à la création d'un mini-château à Camou.

Herrian gaindi, lau etxe ttipi muntatuak izan dira Zohaztiko plazan, Gamueko jauregiaren auzoan, Aiziritzen haurren xokoan eta petanka zelaia ondoan.

Etxeño horien helburua da irakurtzea sustatzea lau tokietan liburuak denen esku ezarriz : prinzipioa da bakotzak hartzen eta ekartzen ahal dituela liburuak, lekuan berean irakurtzeko edo etxerat eramaiteko.

Goresmenak gure herriko bi langileentzat, gogo onez lan egin baitute etxeño pollit horien eraikitzeo eta Gamuen jauregiaren kopia ederra proposatuz.



Travaux 2021-eko obrak

Les travaux d'extension du cimetière d'Aïcirits sont maintenant terminés.

Après la pose des derniers pavés par l'entreprise Colas, les aménagements paysagers ont pu être réalisés courant du premier trimestre 2021 par l'entreprise l'Ami des jardins.

Il ne manque plus que la réception de chantier à réaliser pour pouvoir commercialiser les dix nouveaux caveaux (4 places) mis en place durant ce chantier.

Aiziritzeko hilerrien haunditzeko lanak azkenean bururatu dira : Colas enpresak zolako harriak pausatu orduko, l'Ami des jardins enpresak landatzeak eta lekuaren apaintzea egin ahal ukan ditu. Xantierraren zerratze ofiziala egitekoa da eta ondotik hilhobi berriak salgai izanen dira.



Informations diverses

La Fibre Optique

La fibre optique est opérationnelle sur la plus grande partie de notre commune.

Afin de répondre à toutes les questions, le THD 64 a mis en place un site internet destiné aux habitants (quel que soit son opérateur) : <http://thd64.fr/>.

Il faut d'abord vérifier si vous êtes éligible par le biais de la carte d'éligibilité, en tapant votre adresse : si une pastille verte apparaît sur votre domicile, cela signifie que THD 64 a terminé le déploiement de la fibre.

En cliquant sur la pastille verte, une fenêtre s'ouvrira avec le détail correspondant à votre domicile. Si les coordonnées sont erronées ou si vous n'avez pas de pastille verte alors que les maisons autour en disposent, veuillez contacter la mairie.

Et enfin, voici la marche à suivre pour être raccordé :

1. L'utilisateur s'abonne à une offre fibre avec l'opérateur commercial de son choix (aujourd'hui, seuls SFR ou Orange permettent le raccordement)
2. Lors du RDV pour le raccordement du client, le technicien (mandaté par l'opérateur commercial) constate qu'il ne peut pas raccorder le logement.
3. L'opérateur commercial (SFR ou Orange) notifie l'échec du raccordement à THD 64. Par sécurité, il est important que l'abonné contacte directement son opérateur commercial (SFR ou Orange) afin de lui signaler son échec au raccordement en complément du rapport d'intervention que le technicien doit envoyer à THD 64.
4. THD 64 lance un diagnostic et traite le problème (cette opération peut prendre plusieurs semaines).
5. THD 64 propose une résolution à l'opérateur commercial
6. Un nouveau RDV est programmé entre l'opérateur commercial et son client pour l'installation de sa ligne fibre optique.



Zuntz optikoa gure herriaren parte handi batean hedatua izan da : xehetasunen ukaiteko THD 64 enpresak <http://thd64.fr/> webgune hau eskaintzen du.

Lehenik, zuen etxea zuntz optikoari juntagarri denez behar duzue begiratu "carte d'éligibilité" delakoan zuen helbidea sartuz. Tita berdea agertzen bada zuen etxearen gainean, erran nahi du THD 64 lantegiak zuntz optikoaren obrak bukatu dituela.

Tita berdean klikatuz, zuen etxearen xehetasunak agertuko dira. Sekulan, hutsak baldin badira edo zuen etxeak tita berdea ez bada ondoko etxe guzietan dutelarik, herriko etxearen ganat jin behar duzue.

Zuntz optikoari juntatu nahi baduzue, hautatu operadorea deitu behar duzue hitzordu baten ukaiteko, jakinez mementoan bakarrik Orange eta SFR -ek dutela proposatzen ahal. Juntatzeko zailtasunak baldin badira, teknikariak txosten bat egin behar du eta zuen operadoreak THD 64 enpresa abisatzen du. Ondotik, zonbeit asteren buruan arazoa konpondu eta beste hitzordu bat proposatua izanen zauzue.

Accueil périscolaire le mercredi :

A compter du 8 septembre 2021, la Communauté d'Agglomération Pays Basque (CAPB) a validé la mise en place d'un accueil périscolaire à l'école publique de Saint-Palais, en collaboration avec le pôle territorial d'Amikuze.

Ouvert toute la journée de 7h30 à 18h30 avec possibilité de repas, ce nouveau service sera ouvert à tous les enfants du secteur d'Amikuze. En effet, si le SIRP Ikas Bidea a accepté une mise à disposition d'une partie de ses locaux et de son personnel, c'est bien la CAPB qui prendra ces frais de fonctionnement à sa charge afin que cet accueil périscolaire soit ouvert à tous les enfants de 3 à 12 ans.

Les inscriptions ont débuté le 2 août 2021 au Pôle Territorial Amikuze (Lagunt etxea à Saint-Palais) pour la période du 6 septembre au 22 octobre 2021.

Irailaren 8tik goiti, haurzaindegi berri bat idekiko da asteazken guziz Donapaleko eskola publikoaren egoitzan : 3 eta 12 urte arteko Amikuzeko haur guzietan idekia izanen da egun osoan, bazkaria barne nahi dutenentzat.

Euskal Hirigune Elkarteak eta Amikuzeko lurralde eremua elkarlanean arizan dira zerbitzu berri hunen proposatzeko : ibilmolde fresak Euskal Hirigune Elkarteak ditu bere gain hartuko. Izena emaiten ahal da agorriaren 2tik, Amikuzeko lurraldearen bulegoetan irailaren 6a eta urriaren 22a garaierentzat.

Accueil de loisirs
SAINT-PALAIS
à la rentrée scolaire septembre 2021
3-12 ans
Chaque mercredi
7:30 > 18:30

Aisialdi harrera
DONAPALEU
Eskola sartzean
3-12 urte
Asteazken guziz
07:30-18:30

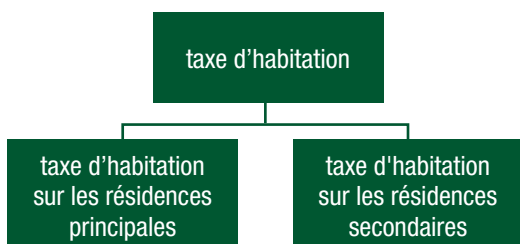
Inscriptions et renseignements à partir du 02.08.2021 sur
Izen emaiten eta xehetasunak 2021.08.02tik goiti
communaute-paysbasque.fr

Communauté
PAYS BASQUE
EUSKAL
Elkarria

Impôts 2021 : qu'est-ce qui change pour ma commune ?

Le principe de la réforme

La réforme de la taxe d'habitation est en cours. Désormais la taxe se décompose en deux :



La taxe d'habitation sur les résidences principales a déjà disparu pour près de 80 % de la population. A partir de cette année (et jusqu'à sa disparition totale), les impôts acquittés par les 20% restant sont perçus par l'Etat.

Comment est compensée cette perte de ressource pour la commune ?

En remplacement de la taxe d'habitation sur les résidences principales, il a été décidé d'attribuer à la Commune la taxe foncière sur les propriétés bâties perçue jusqu'alors par le Département (13,47%).

Cette réforme va-t-elle générer une hausse de ma fiscalité ?

Non. Jusqu'en 2020, votre avis d'imposition comportait notamment une colonne « commune » et une colonne « département ». La réforme a simplement pour effet de fusionner les deux colonnes.

Par exemple, si la valeur locative de mon bien est de 5 500 € et que le taux de ma commune est de 15 % :

AVANT RÉFORME	APRÈS RÉFORME
Commune (15%) : 825 €	Taux communal : 28,47 %
Département (13,47%) : 741 €	Montant : 1 566 €
TOTAL : 1 566 €	

Quels sont les taux d'imposition votés en 2021 dans ma commune ?

	2020	2021
Taxe habitation sur les résidences secondaires	%	%
Taxe foncière sur les propriétés bâties (y compris part département)	8,95 %	(8,95%+13,47%) 22,42 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	27,51 %	27,51 %

Nota : jusqu'en 2023, le taux de taxe d'habitation sur les résidences secondaires est figé. Le conseil municipal n'a donc pas de pouvoir de décision en la matière.

2021etik goiti, Herriek bizitegien zerga ez baitute gehiago aitxatuko, departamenduaren lur zergaren partea hunkituko dute, diru sartzeen galtzeak ordaintzeko.

Herriarrentzat ez da zergen emendatzerik izanen : bakarrik lur zergan, departamenduko zutabea hutsa izanen da et herriarena, orai arte 8,95% agertzen zen zenbakiari departamenduko zerga 13,47% geituko da 22,42% heltzeko.

Txik Txak : modification du tracé de la navette n°55

Fin mars-début avril, nous avons distribué dans toutes les boîtes aux lettres de la commune une plaquette avec un sondage et 2 billets gratuits pour la navette Proxibus/Txik Txak qui sillonne plusieurs communes (Aïcirits/Arberats-Béhasque/Oneix-Saint-Palais) depuis environ deux ans.

Un courrier commun avait été élaboré entre les cinq communes pour accompagner cette démarche d'interrogation des administrés proposée par le syndicat des mobilités de la CAPB.

Malheureusement, nous avons appris par hasard qu'une étude sur l'évolution de cette ligne était en cours pendant la même période sans que les élus des communes concernées n'aient été concertées. En effet, face aux statistiques montrant la faible fréquentation de cette ligne, le syndicat des mobilités a proposé aux élus du Pôle Amikuze un recentrage de la ligne N°55 autour du bourg-centre de Saint-Palais, en enlevant les arrêts aux bourgs de Béhasque et d'Arberats et une grosse partie du circuit sur Aïcirits (Leclerc vers zone Larramendia et bourg d'Aïcirits vers Hôpital par la route d'Esquilamorde).

Lorsque ce projet a été soumis aux votes le 4 mai 2021 au Pôle territorial d'Amikuze, assorti d'une promesse de développement du transport à la demande, il a été largement approuvé par la majorité.

La mise en place de cette navette a été le fruit d'une longue collaboration entre les communes concernées par ce projet. L'étude d'une évolution du parcours de ce proxibus aurait pu être menée de la même manière !

En conclusion, le circuit de la navette n°55, qui a subi les effets néfastes de la pandémie pendant la moitié de son expérimentation, sera donc réduit dès cet automne : centre de Saint-Palais vers Carrefour Market /

retour vers fronton Saint-Palais / Eglise / route de Navarre / rond-point de Saint-Jean-Pied-de-port / rond-point de l'hôpital à Aïcirits / Leclerc / bourg d'Aïcirits / Leclerc / rond-point de l'hôpital à Aïcirits / centre de Saint-Palais.

Martxo undarrean, Donapaleu, Aiziritze, Behaskane, Arberatze eta Amenduze 5 herrien gaindi ibiltzen den Amikuzeko autobusari buruzko inkesta bat hedatu ginuen etxe guzietan, zuen iritzia biltzeko.

Zorigaitzez, jakin dugu ber mementoan Mugikortasun sindikata azterketa baten egiten ari zela autobusa horren geroari buruz : ikusiz jende gutik erabiltzen zutela, ibilaldiaren laburtzea proposatu dute Behaskane eta Arberatzeko hiri zentroko gelditzeak kenduz bai eta Aiziritzeko parte handi bat (Leclerc-etik Larramendia lan eremuarat eta herriko etxetik ospitalerat Esquilamorde bidetik).

Maitzaren 4an Amikuzeko lurraldean Amikuzeko autobusaren ibilbidea ttipitzea aise bozkatua izan da, hitzmana izan baita "transport à la demande" beste garraio moldea azkartzea Amikuzeko eremu osoan.

Amikuzen sortua izan den autobusa berezi hau, bost herrien arteko lan luze baten fruitua da eta biziki damugarria da zerbitzu horren berrantolatzea ez baita denen artean gogoetatua izan !

Beraz, udazken huntan, 55 autobusaren ibilbidea laburtuko da : Donapaleu zentrotik Carrefour Market saltegitrat / berriz Donapaleurat pilota plaza / eliza / Navarre bidea / Garaziko itzulgunea / ospitaleko itzulgunea Aiziritzen / Leclerc saltegia / Aiziritze zentroa / Leclerc saltegia / ospitaleko itzulgunea Aiziritzen / berriz Donapaleu zentrorat.

Notre Environnement

Pièges moustique-tigres

Fin mai 2021, les conceillers municipaux ont parcouru la commune pour distribuer des pièges à moustiques-tigres dans tous les foyers de la commune. En effet, le moustique-tigre, vecteur potentiel de graves maladies (dingue, chikungunya, zika) s'est largement répandu dans notre secteur. En plus des gestes simples à réaliser chacun chez soi (éliminer les eaux stagnantes ou les couvrir avec des moustiquaires), nous espérons que ce piège simple à installer, soit efficace et nous permette de réduire les assauts très irritants de cet insecte.



Maiatza undarrean, herriko kontseilariak etxez etxe ibili dira mustika marradun bereziaren atxemaiteko zepoen banatzeko. Mustika berezi hori hemen gaindi azkarki hedatu da : arazoa da bere zitzak dengue, chikungunya edo zika eritasunak emaiten ahal dituela. Bakotzak bere aldetik, zerbait egiten ahal du mustika horien kontra jokatzeko, ur geldiak hustuz edo oihal eltxo sare batekin tapatuz.

Banatuak izan diren zepoak lekuan ezartzeko errexak dira eta espero dugu eraginkorrek agertuko direla.

Encourager la biodiversité est un vrai sujet. Une prairie fleurie composée de fleurs annuelles, qu'on laisse monter à graines, alimente les oiseaux en nourriture.

Les oiseaux sont très utiles pour nous débarrasser des parasites, des vers, des larves dans les cerises, des larves qui vont servir aussi à nourrir les oisillons. Mais les oiseaux ont aussi besoin de graines, en automne, et en hiver.

Comme par exemple les Bleuets annuels : des Bleuets de toutes les couleurs, les Amarantes avec ses grandes queues de renard. Les Cosmos roses ou blancs qui fournissent des graines très riches en vitamines ainsi que le Sorgho et le Millet. Les graines de tournesol nourrissent les mésanges à partir de l'automne jusqu'à la fin de l'hiver.

Ohartu ziretzen bezala, han eta hemen lur lilituak ereinak izan dira bide bazterretan : pollitak baldin badira, inguramenari on egiten dute. Erleak eta xoriak biziki laket dira lili horien artean, lore hautsak eta bihiak eskaintzen baitituzte.

Chênes partiellement coupés : Nichoirs Ecologiques

Comme indiqué sur le bulletin précédent, trois chênes se trouvant derrière le fronton d'Aïcirits n'ont pas été entièrement abattus pour servir de nichoir écologique.

Dans certains endroits dans les parcs, des arbres morts sont conservés car ils apportent une véritable richesse écologique. Ils abritent et nourrissent de nombreuses espèces d'insectes, d'animaux et de champignons. Autour des arbres morts, les herbes folles poussent spontanément. De nombreuses espèces de champignons, de plantes et d'animaux se nourrissent du bois mort ou sont inféodées à sa présence : il fournit des matériaux pour la construction de nids, il contient les larves au menu de nombreux prédateurs. Ces espèces sont menacées de disparition, car depuis plusieurs années, la tendance est à l'élimination systématique du bois mort et à la diminution des forêts anciennes. Il est donc essentiel de réintroduire le bois mort dans nos parcs : tas posés par terre ou arbre debout (à concilier avec les impératifs de sécurité du public !), de toute taille (branches, gros troncs), sec ou humide. De même les vieux arbres dans lesquels des cavités se sont formées, accueillent une riche biodiversité aujourd'hui menacée : chauves-souris, pic épeiche, mésanges, sittelles torchepots.

Pilota plaza gibelean ziren hiru haritzondoak lurrerat botatuak izan dira bainan enborraren parte bat atxikia izan da : marmutxa eta abere ezberdineri bizitzeko toki bat eskaintzeko. Tronko zaharren inguruan, belarrak eta ondoak heldu dira eta bizitzeko xoko bat et kafiren egiteko leku baten parada emaiten du gau-ainara edo inguruko xoriari.

Jachère Fleurie



Des prairies « fleuries » ont été semées dans quelques petits recoins de notre commune (Suhast : route de Larramendia près de l'entrée du lac, route d'esquilaborde, lotissement Guillemet, D29 sortie Aïcirits près du pont) ; elles commencent juste à naître mais pourront embellir et « nourrir » notre environnement.

Intérêts de la jachère fleurie :

- embellissement des paysages,
- amélioration de la pollinisation des fleurs par la recrudescence d'insectes,
- amélioration du rendement des abeilles et de la diversité des miels toutes fleurs obtenus,
- limitation des surfaces broyées aux périodes critiques de la reproduction de la faune sauvage,
- apport de nourriture à la faune sauvage...

Les espèces mellifères vont attirer les abeilles, les pourvoir en nectar et assurer la pollinisation de vos fruitiers et légumes. Vous pouvez, vous aussi, planter des fleurs mellifères ou bien des arbustes en bordure, des arbres dans vos haies, des grimpantes en sous-bois, des aromatiques dans vos massifs.

La biodiversité c'est la diversité des êtres vivants. C'est à la fois la diversité des écosystèmes (milieux de vie) et la diversité des espèces que l'on va trouver dans chaque milieu.

Semer des fleurs pour nourrir les oiseaux...



Pôle territorial d'Amikuze

Le Pôle Santé Amikuze



Le permis de construire vient d'être accordé début juillet.

Le dossier de consultation des entreprises (DCE) est en cours de finalisation, la maîtrise d'ouvrage attend les dernières validations de plans de la part des professionnels de santé et de l'Hôpital.

L'objectif est de lancer la consultation des entreprises fin août pour un commencement des travaux début 2022 et une livraison de l'équipement pour le 1^{er} trimestre 2023.

La nouvelle salle de sport



Le dossier de consultation des entreprises (DCE) est en cours de finalisation également pour un lancement de la consultation des entreprises mi-septembre.

Date prévisionnelle de début de travaux : mars 2022 pour livraison de la salle attendue pour l'été 2023.

La zone d'activités économiques (ZAE) Larramendia à Aïciritz

Le dossier de consultation des entreprises (DCE) est finalisé par l'équipe de maîtrise d'oeuvre et a été transmis au service des marchés publics de l'agglomération pour publication.

Pépinière Agroalimentaire

Ce projet se situe sur l'un des lots de la ZAE Larramendia.

Il s'agit d'une procédure particulière de conception-réalisation durant laquelle 3 équipes (études de conception + groupement d'entreprises pour travaux) vont concourir sur un même projet en dialoguant avec la maîtrise d'ouvrage.

Les 3 équipes ont été retenues dernièrement : le rendu final des trois candidats et la sélection du lauréat est calée pour mi-décembre 2021. Puis les études de conception s'achèveront au 2^e trimestre 2022 pour un début de travaux calé pour le 3^e trimestre 2022.



AMIKUZeko LURRALDE EREMUA

• Osagarri Etxea :

Eraikitzeko baimena uztaila hastapenean onartua izan berria da. Eskaintza deialdiaren dozierra kasik prest da : ospitaleko zuzendarien eta osagarri profesionalen baimenak behar dituzte proiektuaren planoak onartzeko. Enpresek deialdia ikusi behar lukete uda bukaeran eta obrak 2022a urte hastapenean hastekoak litaizke. Eraikuntza 2023 urtearen lehen iruilan bururatua izan behar luke.

• Kiroldegi berria :

Eskaintza deialdiaren dozierra bururatzan ari da enpresek irailan eskuratzeko gisan. Obrak 2022an martxoan inguru hastekoak litaizke 2023an udan bururatzeko.

• Larramendia-ko lan eremua :

Eskaintza deialdiaren dozierra Euskal hirigune elkargoaren merkatu publikoen bulegoan da ofizialki agertzeko.

• Laborantza mintegia :

Laborantza mintegia Larramendia lan eremuan kokatuko da.

Obralaria hautatzeko molde berezia da : asmatzaile eta enpresak elgarretaratu dira proiektuaren ikertzeko. Holako hiru talde hautatuak izan berriak dira.

Proiektuaren asmatzea 2022 urte erdiko bururatua izan behar luke obrak 2022 urte bukaeran hasteko.



La Communauté d'Agglomération Pays Basque (CAPB)



Malgré les conditions sanitaires très compliquées en ce début d'année, trois réunions ont pu se tenir, parfois en nombre restreint, parfois en visioconférence et dernièrement dans des conditions normales :

Des délibérations importantes y ont été prises :

- L'avis favorable au Plan de déplacements urbains (PDU) arrêté par le syndicat des mobilités Pays Basque Adour. Ce document de planification de la politique des déplacements se base sur un diagnostic des usages et pratiques du territoire et d'un état des lieux au point de vue environnemental pour dégager des enjeux et ambitions pour les années à venir : moins et mieux se déplacer, permettre à toutes et tous de se déplacer et faire pour et avec les usagers.
- L'arrêt du projet de Programme Local de l'Habitat Pays Basque (PLH) 2021-2026, élaboré pour la première fois à l'échelle de l'ensemble du Pays Basque : toutes les communes ont été invitées à émettre un avis sur ce PLH. Le projet a été modifié en tenant compte des préconisations, réserves et remarques émises : la mise œuvre de ce PLH doit être une responsabilité partagée, doit inscrire les actions liées à l'habitat au cœur d'un projet global d'aménagement du territoire, doit avoir l'ambition d'une offre de logements pour les ménages locaux, doit donner la priorité à l'amélioration du parc bâti existant et tenir l'exigence d'une offre de logements accessible à tous les publics.

Ce projet de PLH fixe un objectif de 2686 logements produits par an sur la période 2021-2026, dont 1185 logements sociaux et 70 logements sociaux privés conventionnés.

- Le vote du budget 2021 avec un budget principal atteignant 332 720 633,00€ dont 226 241 193,00€ en fonctionnement et 106 479 440,00€ en investissement.
- L'adoption du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), intégrant la démarche Cit'ergie : le bilan de la concertation sur ce PCAET arrêté en février 2020 a permis de consolider le projet. Suite aux élections municipales de 2020, un comité de pilotage comprenant le conseil exécutif de la CAPB ainsi que 10 ambassadeurs territoriaux du plan climat issus de chaque pôle a repris la gouvernance de ce projet. Ce plan est composé d'un diagnostic du territoire, d'une stratégie

basée sur un scénario ambitieux qui prévoit à 2050 une réduction de -77% des émissions de gaz à effet de serre (GES) de la mobilité, une réduction de -73% des GES de l'habitat, une réduction de -30% des GES de l'agriculture, un maintien du stockage carbone et une couverture à 100% des besoins énergétiques du territoire par des énergies renouvelables (12% seulement à ce jour) et un plan d'actions traduisant la première étape de ce plan sur les 6 prochaines années.

- Prescription de l'élaboration des plans locaux d'urbanisme infracommunautaires (PLUi) pour les « communes de l'intérieur ». En effet, le Préfet avait autorisé la CAPB le 4 mai 2020 à découper son territoire pour élaborer cinq plans locaux d'urbanisme au lieu d'un seul sur l'ensemble du Pays Basque (voir carte).

Tous ces PLUi ne pouvant être menés simultanément, il avait été décidé de donner la priorité aux communes de l'intérieur dont beaucoup sont sans document d'urbanisme à ce jour (Amikuze, Sud Basse Navarre et Soule). Le PLUi Amikuze sera élaboré sur un ensemble de 28 communes (secteur Amikuze sauf Pagolle, avec en plus Arancou et Bergouey-Viellenave). Sa mise en œuvre restera sous la responsabilité de la CAPB, compétente en matière de plan d'urbanisme mais sera menée en étroite collaboration avec les élus des 28 communes concernées, par le biais du comité de pilotage et de groupes de travail élargis.

L'objectif de ce PLUi est de prévoir l'aménagement et le développement d'Amikuze, en contribuant à en faire un territoire durablement vivant tout en préservant l'équilibre entre les activités agricoles, économiques et celles liées au tourisme.

C'est un vaste chantier qui démarre : il exigera l'implication de tous et une intelligence collective pour aboutir à des choix acceptables pour les 28 communes concernées. L'élaboration du Plui Amikuze devrait durer quelques années : une boîte PLUi est d'ailleurs disponible dans chaque commune afin de permettre à ceux qui le souhaitent de suivre l'avancement de la procédure et d'y apporter des observations sur le registre dédié.

- Parmi les décisions, figure également celle du déplacement de l'office de tourisme de Saint-Palais du centre-ville vers l'espace « Chemin-Bideak », déménagement effectif depuis le 15 juin 2021.



Euskal Hirigune Elkargoa

Urte hastapanetik hiru bilkura iragan dira baldintza berezietan, batzutan etxetik, beste aldi batean kontseilarien erdiekin eta azkena normalki.

Erabaki garrantzitsuak hartuak izan dira :

- Mugikortasun sindikatak proposatu garraio planari baiezkua emana izan da : ondoko urteko helburuak dira biztanleen joan-jinen ttipitzea eta hobetzea, deneri ibiltzeko ahala emaita eta garraio erabiltzaileen iritzia kondutan hartzea.
- Euskal herriko lekuko etxebizitzaren programa baieztatua izan da lehen aldikotz euskal herri osoan : herri guziak galdezkatu eta oharrak kondutan hartu dira proiektuaren hobetzeko. Ondoko sei urteetako 2686 etxe bizitzak urtero eraikitzeko xedea da, horietan 1185 bizitegi sozialak kundatuz.
- Euskal herriko lekuko etxebizitzaren programak argian ezartzen ditu galdera hauek : etxebizitzaren geroa denon ardura da, bizitegiak tokiko jendeentzat eta deneri eskaintzeko gisan egin behar dira eta lehentasuna bizitegi eta etxe zaharren arraberritzeari eman behar da.
- 2021eko aurrekondurak bozkatuak izan dira : aurrekondu nagusian, funtzionamendua 226 241 193,00€an orekatzen delarik eta inbertsioak 106 479 440,00€an.
- PCAET, tokiko klima, aire eta energia plana onartua izan da, euskal herriko herri guzien partaidetzarekin. Orain arteko bilanatik

abiatuz, 2050 urteko xedeak dira berotegi efektu gasak arrunt ttipitzea (garraioena 77%az, bizitegiarena 73%az, laborantxarena 30%az) eta energia beharrak osoki energia berriztagarriekin estaltzea.

- Barnekaldeko herrien tokiko hirigintza hiru planak abiatuko dira : Prefetak onartu zuen euskal hirigune eremua 5 zatitan partekatzea hirigintza planak egiteko.
- Barnekaldeko herriari lehentasuna emana izan da, herri batzuek deus gabe baiziren : hiru eremuetan zatikatzen da (Amikuze, hego Baxe Bafarroa eta Xiberua).
- Amikuzeko herri guziak salbu Pagola elgarrekin izanen dira gehi Arancou et Bergouey-Viellenave auzoko herriak (28 herri).
- Euskal hirigune elkargoaren gain izanen baldin bada ere, tokiko herriek osoki eskua ukanen dute prozedura horren eramaiteko.
- Gaitzeko lana izanen da, 28 herriak akomeatzeko eta denon arteko hautu onak egiteko. Zonbeit urte iraganen duen gogoeta horrek, ondoko urteetako Amikuzeko antolaketa eta garapena asmatu beharko du.
- Erabakien artean, Donapaleuko turismo bulegoaren lekuz aldatzea onartua izan da : ekainaren 15etik hiri zentrotik joan da « chemin-bideak » tokirat.

PAROLE AUX ASSOCIATIONS Elkarteen Xokoa

CHATEAU DE CAMOU / Gamueko Jauregia

L'assemblée générale de Gamueko Jauregia (exercices 2019-2020) s'est tenue le 10 juillet 2021 à la maison borda.

En début de séance le président Louis Choury a demandé une pensée particulière pour Madame Marie Hourcadette et Monsieur Benat Erguy décédés depuis notre dernière assemblée générale, et a rappelé le rôle principal de chacun, leur fidélité à l'association depuis sa création en 1983 sous l'impulsion de Monsieur Jean Elgart.

Le rapport d'activité suite au covid 19

Il fait apparaître une baisse du nombre des entrées ; les groupes venant en bus étant majoritaires n'ont pas pu se déplacer.

Coté animations

Nous rappelons la réussite de la journée renaissance le 8 septembre 2019, le repas sous le chapiteau réunissant 150 personnes et servi par les bénévoles qui avaient opté pour les costumes d'époque, retour de 5 siècles dans l'histoire.

Les journées du patrimoine :

Le 22 septembre 2019 a également attiré un grand nombre de visiteurs et la conférence d'Anne de Rool Montpellier a su d'emblée intéresser son auditoire, salle comble à l'eskaratz.

Pour terminer la journée un concert était organisé à l'église avec le groupe kriolinak et la participation de Denena Kantuz, applaudissements et rappels chaleureux ont témoigné de la satisfaction générale.

L'association Gamueko Jauregia tient à remercier le nombreux public pour sa participation, la commune, et toutes les personnes et associations ayant contribué à la réussite de cette animation.

Pour l'année 2020 : Quelques visites, ouverture du château pour les journées du patrimoine en tenant compte des règles sanitaires mais pas d'animations.

Le bilan financier positif

Il s'explique par des frais de fonctionnement minimes, la contribution fidèle des adhérents et l'aide communale.

L'assemblée a donné son accord pour procéder à l'identification des objets présentés dans les salles.

Un comité parmi les adhérents a été désigné pour étudier le mode de fonctionnement le mieux adapté.

Manifestations à venir

Le 21 août 2021 dans le cadre du festival des châteaux Anne Etchegoyen organise un concert dans la cour du château de Camou et sera accompagnée par le groupe Dangiliske.

Les Journées du patrimoine 2021

Le 18 et 19 septembre (thème « patrimoine pour tous »).

Le château sera ouvert le 18 et 19 septembre 2021 de 14h00 à 18h00 en respectant les règles sanitaires en vigueur.

Entrée gratuite.

ERRAN ETA BIZI

L'association « ERRAN ETA BIZI » domiciliée sur la commune a été créée en avril 2019.

ERRAN ETA BIZI « dire et vivre » est une association loi 1901 créée en Avril 2019 à l'initiative du Docteur Catherine RIVIERE pédiatre référent violence au Centre Hospitalier de Saint-Palais et Marie-José VARNIER retraitée.

Le logo de l'association est un signe cabalistique qui représente une « oreille » mais qui signifie le mot « bouche » en hébreu.

ERRAN ETA BIZI « dire et vivre » a pour but de faire de la prévention, de lutter auprès des adultes et des enfants contre toutes les formes de violences qu'elles soient physiques, psychologiques, verbales, sexuelles, économiques et administratives.

- D'orienter et d'accompagner les victimes dans leurs démarches judiciaires, juridiques et administratives.
- De mettre en sécurité les victimes de violences dans des hébergements d'urgence.
- D'organiser, d'animer des café-rencontres et des ciné-débats.
- D'organiser et participer aux manifestations locales, régionales ou nationales de lutte et de prévention contre toutes les formes de violences sur les adultes et les enfants.
- Faire de la prévention et du dépistage de la violence auprès des jeunes dans les établissements scolaires, éducatifs et sportifs.

L'association est en lien avec le Réseau Violence du 64, le contrat local de santé porté par la CAPB, le 39-19 Violences Femmes info, le 119 Enfance en danger, le RAP (réseau appui parentalité) de la CAF de Bayonne, la maison des avocats de Bayonne et les gendarmeries locales.

La crise sanitaire de 2020 a révélé une explosion des violences dans les familles.

Le premier bilan annuel de la délinquance publié par le ministère de l'intérieur pour le territoire national annonce +11% pour les viols et +9% pour les violences intra-familiales.

Sur le territoire intérieur du pays basque où l'association ERRAN ETA BIZI intervient, il est fait le même constat, avec en plus une forte augmentation des violences psychologiques.

L'association a accompagné en 2020, 33 familles dans leurs démarches judiciaires, juridiques et administratives, dont 19 procédures devant le Juge aux affaires familiales ou le juge pour enfant.

Vous êtes victime, vous êtes témoin de violences sur enfants ou sur adulte, n'hésitez plus, prenez contact avec la gendarmerie ou une association qui vous accompagnera dans toutes les démarches.



**ERRAN ETA BIZI
DIRE ET VIVRE**

Association de prévention et de lutte
contre toutes les violences en Amikuze

**DITES STOP
À LA VIOLENCE**

BORTIZKERIA EZ !

06 61 88 99 51

erran-eta-bizi@orange.fr

Prévention et dépistage de la violence

- Physique → Sexuelle
- Psychologique → Economique
- Verbale → Administrative

Orienter & accompagner

les victimes dans leurs démarches
judiciaires, juridiques et administratives



N° 3919 pour la violence sexuelle

ARTIZAR

« Ateliers de pratique dessin-peinture Artizar »

Malgré les restrictions sanitaires, les cours particuliers pour enfants et adultes ont pu continuer de s'effectuer à l'atelier et ont bien fonctionné, mais nous n'avons pas pu accueillir les groupes.

À plus forte raison dans ce genre de situation, tout le monde prend conscience de l'importance de la vie sociale, et du besoin de se retrouver.

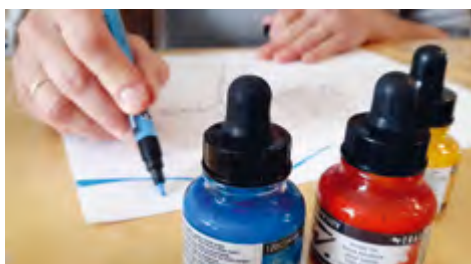
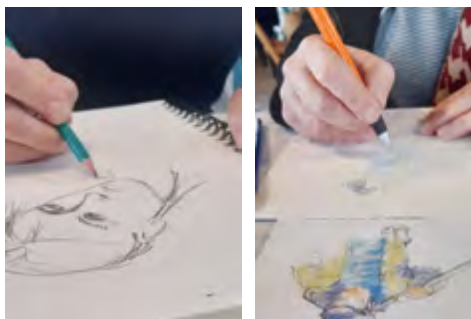
Pour maintenir le lien et une certaine dynamique au sein des groupes, l'association a proposé des rendez-vous visio collectifs en plus des cours particuliers.

Cela a permis aux élèves de garder la motivation, partager, et avoir des conseils sur ce qu'ils faisaient chez eux.

De nouvelles façons de travailler pour s'adapter, qui ont finalement été appréciées car cela a permis d'élargir les propositions.

Mais tout le monde est impatient de reprendre le chemin de l'atelier et de pouvoir se retrouver.

L'atelier est fermé pendant les vacances d'été, mais la reprise des ateliers collectifs



pour adultes s'effectuera mi Septembre en espérant que les conditions sanitaires le permettent.

Ils s'adressent à tous publics, même débutants. Ils fonctionnent de Septembre à Juin sauf vacances scolaires, au premier étage de la mairie d'Aicirits.

Des créneaux horaires sont proposés en journée et en soirée, et ajustés au mieux selon les demandes lors des inscriptions.

Sur rdv, des cours particuliers s'adressant aux enfants et aux adultes sont également proposés.

Durant l'année, des mini stages à thème seront organisés.

N'hésitez pas à me joindre Chantal (05 59 65 49 89, 06 82 96 28 96, as.artizar@neuf.fr) pour des précisions et pour connaître les conditions tarifaires.

Avant tout engagement sur les ateliers collectifs, les personnes intéressées pourront participer gratuitement pendant 2 séances.

D'ici là meilleur été possible à tous !

L'association Artizar.

Assemblée générale de l'ACCA d'Aïcirits-Camou-Suhast

L'Assemblée Générale de l'ACCA d'Aïcirits Camou Suhast s'est tenue le samedi 03 juillet à la salle de la maison Borda à Camou.

Après le bilan moral et financier présentés à l'assemblée, nous avons rappelé les prises de la saison 2020-2021 qui sont les suivantes : 6 chevreuils, 6 sangliers et un renard.

Nous avons également été sollicités par les agriculteurs pour réguler les corneilles qui particulièrement cette année ont causés de nombreux dégâts sur les semis de maïs ; nous en avons tué entre 60 et 70.

Il faut aussi féliciter quelques piégeurs sur la commune qui attrapent renards, blaireaux, ragondins et pies qui occasionnent eux aussi des dégâts importants sur les cultures et les volailles.

L'ACCA organise une vente de civet de chevreuil au prix de 8 Euro la boîte dans la limite des stocks disponibles ainsi que la vente de cartes de chasse pour la saison 2021-2022 le samedi 28 août de 18h à 20h à la salle de la maison Borda à Camou.

L'assemblée s'est clôturée par le verre de l'amitié.

Le Bureau.

COMITÉ DES FÊTES

En cette année 2021 particulière, nous essaierons d'organiser comme d'habitude un repas des villageois à Camou en respectant les mesures demandées le week-end du 4 et 5 septembre. Vous retrouverez le détail des festivités dans vos boîtes aux lettres d'ici quelques semaines.

Si la situation actuelle nous le permet, nous organiserons les fêtes d'Aïcirits en novembre avec un programme en cours d'élaboration.

Nous solliciterons par ailleurs la générosité des villageois lors des traditionnelles tournées des maisons. Nous espérons vous retrouver nombreux lors des manifestations que nous pourrions organiser. C'est grâce à vous villageois que nous pouvons conserver et perpétuer la vie du village.

D'autre part, une fois n'est pas coutume, nous invitons chaque jeune à partir de 16-17 ans à nous rejoindre. Nous ne pourrions continuer à organiser les fêtes que si de nouveaux membres continuent à nous rejoindre. Il s'agit d'organiser les fêtes, d'aider à servir pendant les fêtes et c'est un bon moyen d'apprendre à se connaître entre jeunes du village.

Pour toutes questions ou pour exprimer votre volonté d'entrer au comité, il suffit de contacter le président: Patxi Carrecabe au 06 47 65 37 07.

2021 urte berezi huntan entseatuko gira usaian bezala gamueko bestak antolatzea apairu on bat zuer proposatzu irailaren lehen aste buruan.

Ondoko asteetan, zuen gutun huntzietan atxemanen duzue egitaraua.

Egoerak ahalbidetzen badu aiziritzeko bestak antolatuko ditugu azaroan programa on batekin!

Bestalde pestak iragaiten badira, herritarren etxeetan pasatuko gira usaiako etxe kurridendako. Espero dugu manifestazio desberdin horietan jende anitz atxemaitea. Zueri esker, herriko biziak irauten du !

Azkenik, urte guziz bezala, 16-17 urteetako gazteak komitean sartzea gomitatzen ditugu. Besta guzi hauek segitzen ahalko dute, bakarrik kide berri batzu ekipan sartzen badira ! Bestak antolatzen ditugu bainan badakigu ere, elgar atxemaiten gaualdi eta ateraldien egiteko. Gazte batzu interesatuak badira, lehendakaria deitzen ahal dute : Patxi (06.47.65.37.07)

FOYER RURAL DENENA

Ce premier semestre 2021 a ressemblé fortement à l'année 2020 avec le confinement et la crise sanitaire.

Le fonctionnement du Foyer a été plus ou moins paralysé, hormis quelques activités extérieures qui ont été maintenues.

Notamment les boulistes ainsi que les ateliers « art et aiguilles » qui ont poursuivi dans le respect des gestes barrières.

Et Chantal, responsable de la section sport a tenu à organiser des marches en soirée les mercredis en remplacement des cours de gymnastique pour la grande joie de tous ses adhérents.

Le 30 juin 2021, cette section a clôturé sa « saison sportive » par un apéritif-tapas.

Avec le déconfinement les retrouvailles des Aînés ont repris les mardis après-midi et ce, jusqu'au 31 juillet.

L'Assemblée générale, prévue au mois d'Avril a finalement pu se dérouler le 10 juillet 2021, exceptionnellement dans la salle polyvalente, afin de respecter les distanciations, avec une rétrospective des années 2019 et 2020.

Nous espérons que la vie du Foyer reprendra son cours normal à la rentrée de Septembre 2021. Et nous élaborons des projets afin de donner du plaisir à nos fidèles adhérents et à tous ceux, non adhérents encore que nous serions heureux d'accueillir. Toutes les idées et suggestions seront les bienvenues.

A très vite pour des retrouvailles sereines.

